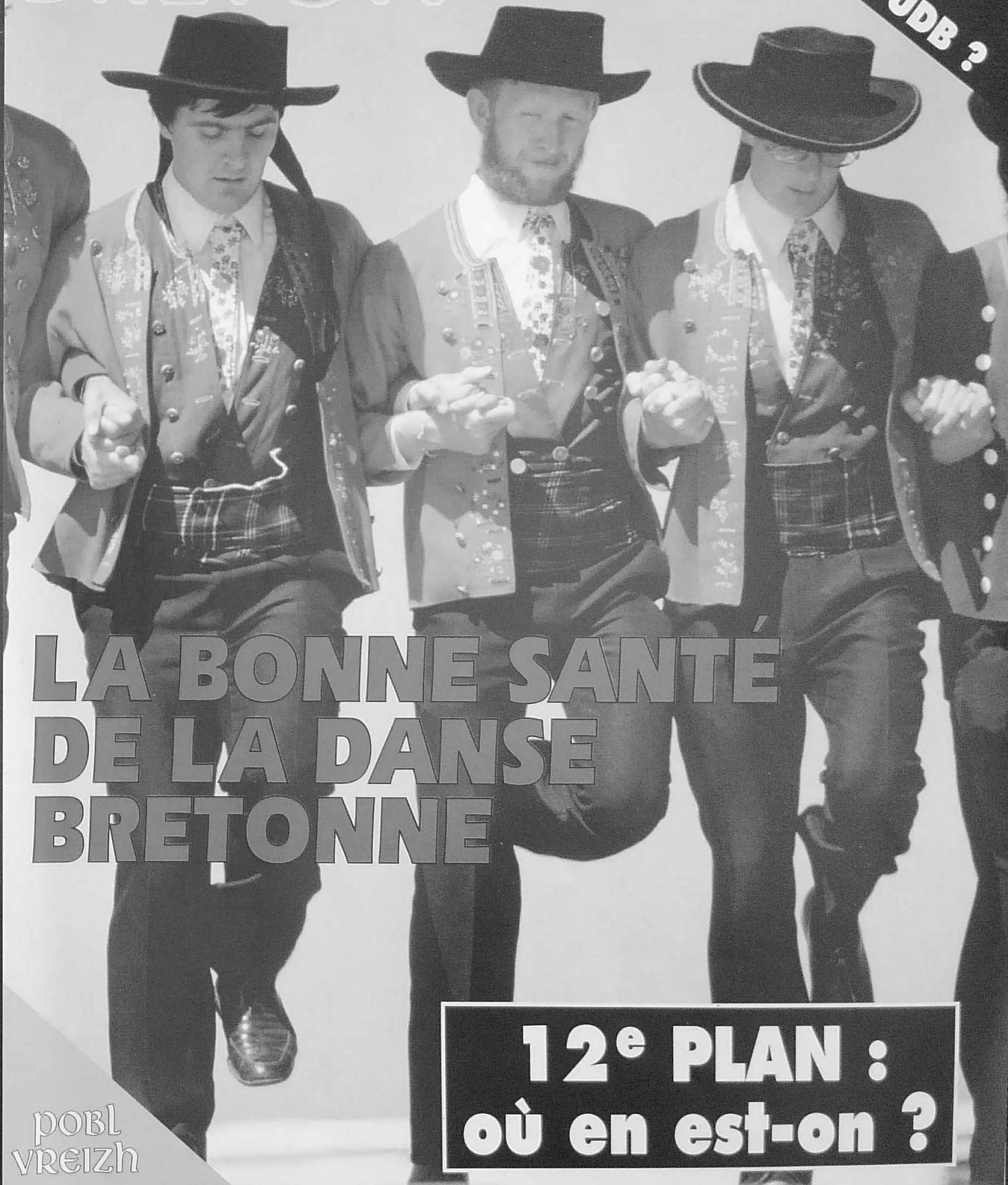


# LE PEUPLE BRETON

FAUT-IL BRÛLER  
LES STANDS DE L'UDB ?



## LA BONNE SANTÉ DE LA DANSE BRETONNE

**12<sup>e</sup> PLAN :**  
**où en est-on ?**

# Ombre et silence sur deux hommes de passion

Nous nous étions mis, avec Christian Rolland, à l'ombre des arbustes entourant l'aire du crématorium de Montfort-sur-Meu, inondée de soleil. Nous éprouvions, comme hébétés, ce vertige de silence qui s'impose autour d'un de ces morts qui ont enrichi nos vies, nos idées, notre savoir, parfois nos combats. Cette fois-là, le 12 juillet 1999, nous étions rassemblés pour André-Georges Hamon, décédé à 55 ans comme il s'y attendait en rédigeant lui-même son faire-part. Ses dernières pensées avaient été pour "ces jeunes sans parole citoyenne reconnue" qu'il avait eu professionnellement le constant "souci d'accompagner à l'automnie". Les camarades d'André-Georges, éducateurs comme lui, formaient autour de sa dépouille une fraternité de longue date que partageaient nombre de confrères des médias, d'écrivains et d'artistes. Dan Ar Braz lui dédia un chant, Gilles Servat, la gorge trop serrée, s'en sentit incapable.

Christian Rolland murmura: "Tous ici doivent beaucoup à André-Georges"... Pour ses chroniques dans "Armor-Magazine", pour ses livres célébrant les voix et les musiques de la renaissance celtique en Bretagne. Celles du "Clan Glenmor".

Ce fut notre ultime rencontre car - foutu mois de juillet! - voilà que s'est vérifiée contre Christian cette

sentence entendue dans nos enfances: "La mort viendra comme un voleur". Cette fois, je pense plutôt que ce qui l'a soustrait au monde, c'est une escroquerie sans nom de l'Ankou.

J'entendis encore Christian au téléphone, quelques jours avant l'arrêt brutal de toute communication avec lui, me confirmer son invitation au Bistrot littéraire du Festival



Interceltique qu'il allait animer avec Maette Chantrel pour la deuxième année, renouvelant à Lorient l'expérience magnifique du dialogue en public avec les écrivains du monde entier. Depuis la création à Saint-Malo du Festival "Étonnants Voyageurs", en totale complicité avec Michel Le Bris, ce "Café littéraire" était le phare de la manifestation... Il fallut, face à l'affluence de son public, pousser les murs du Palais du Grand Large. Qu'elle soit francophone ou de langue étrangère, rien n'échappait à Christian Rolland de la littérature d'aujourd'hui ni, surtout, des femmes et des hommes qui la portent. Cela représentait

un énorme travail qui laissait intacte sa jubilation. Je garderai de lui le souvenir du questionnaire qui sait la valeur et les limites du questionnement. Atypique était sa curiosité parce que libre était sa conscience. Ni donneur de clés, ni coupeur de paroles et d'idées, encore moins faiseur de morale. Le talent d'en face était aussi son bonheur. De radio en télé, les Gens d'Ouest sont entrés en vraies confidences avec sa discrétion incisive.

Le projet de Christian était de quitter la télé pour se consacrer exclusivement à la littérature.

Depuis 1996... Trois romans (1) en trois ans confirmèrent cette volonté: "Inisdoon", une passion irlandaise; "L'ombre des Hommes", une double passion maritime; "Neige Noire", une lutte passionnée contre "La Bête", empoisonneuse et raciste. J'ai retenu de ces œuvres deux idées-forces: le peu de chances laissées aux exploités par les exploitateurs, la recherche de la vérité dont on sort parfois en lambeaux.

Je suis sûr que là où est Christian, on se bouscule à son Café Littéraire. Il y a du beau monde autour de cet homme de paix et de tolérance.

Pour tous les vents qui nous lavent la tête, que Christian nous souffle souvent de ce souffle-là.

**Roger Gicquel**

(1) Éditions Denoël.

## Souscription

Dès l'annonce de l'incendie de notre stand à Lorient où nous avons perdu pour 5.000 F de marchandise, nous avons reçu des messages de soutien. Mieux, des Côtes-d'Armor, ce petit mot: "Je joins à mon courrier une modeste contribution financière en recouvrement des pertes matérielles de votre stand". Nous espérons sincèrement que d'autres amis feront de même. Pour que le fascisme ne passe pas, et pour que notre société éditrice, les Presses populaires de Bretagne, puisse consacrer son argent à faire progresser votre magazine. Merci d'avance.

Marie-Madeleine Bourgeois, Port-Louis, 20 F; Roger Gicquel, Ploer-sur-Rance, 240 F; Jakez E. Mouton Hamon, Le Guimerais, 10 F; Desmazeries de Sechelle, St-Germain-en-Laye, 20 F; Alan Pichot, Fontaines-sur-Saône, 50 F; Andrew Goallig, Quimper, 40 F; Cyrtaque Pensec, Douardenez, 20 F; Bourles Tremeur, Landeleau, 40 F; Jean-Luc Lucas, Cailines, 140 F; Yves Labahy, St-Nolff, 40 F; Thierry Landreïn, Douai, 40 F; André Jean Moign, Moellan-sur-Mer, 40 F; Yann Quinlin, St-Nazaire, 20 F; Francis Guillais, La Mans, 140 F; Guy Houel, St-Malo, 40 F; Michèle Le Meur, Ploueg-ar-Mor, 40 F; Alain Le Berre, Berck, 40 F; Loïc Le Guillouzer, Trégastel, 20 F; Patrick Bodio, Quimper, 140 F; Guy Thoumën, Lille, 40 F; Desmazeries de Sechelle, St Germain-en-Laye, 20 F; Louis Le Guillou, Plouhinec, 20 F; Jean Approuh, Rouen, 100 F; Jacques Lour, Treguenn, 140 F; Claude Davries, Châtillon, 50 F; G. Coueloux, Coueron, 20 F; Jean Alain Le Goff, Le Juch, 40 F; Robert Le Grand, La Baulie, 140 F; Yves Rouquet, St-Malo, 20 F; Ronan Louboutin, Paris 14\*, 20 F; J. François Monnier, Rennes, 20 F; J. Pierre Guillou, Angers, 40 F; Hugues Le Goff, Paris, 20 F; Jean Yves Pensec, Orvault, 40 F; Daniel Cotten, Carhaix Plouguer, 20 F; Joël Poisbeau, St-Nazaire, 50 F; Reparch Cairé, Plouze, 100 F; Norbert Kerguen, Mortaux, 220 F; Jean-Yves Tenaud, St-Mars-de-Coutais, 50 F; Hervé Clément, Nancy, 40 F; Michel Beaupre, St-Nazaire, 90 F; Jean Le Rouzic, La-Trinité-sur-Mer, 20 F; Samuel Crand, Cambon, 40 F. Total mois = 2.510 F. Total année = 15.709 F.

**LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH**  
Mensuel - BP 203, 56102 Lorient cedex  
Tél. 02 97 21 21 82  
Fax 02 97 64 75 47  
**Responsable de la publication:**  
Joël Guégan  
**Responsable de la rédaction:**  
Ronan Leprohon  
**Rubriques culturelles:**  
Jean-Jacques Monnier  
**Responsable de la diffusion:**  
Jean-Yves Drillet  
**Abonnements, administration:**  
9 rue Pinot Ducloux, 22000 St-Brieuc.  
Tél-fax 02 96 61 54 11  
**Publicité:** au journal  
**Éditeur:** Les Presses Populaires de Bretagne  
**Composition, impression:**  
IMPRAM, Lannion  
**CPAP:** 66132  
**Dépôt légal:** 3<sup>e</sup> trimestre 1999

## Sommaire

Septembre  
Gwengolo  
1999

*Le Peuple Breton est édité par les Presses populaires de Bretagne, qu'on vient, assez bêtement, d'attaquer. Le point sur cette pénible affaire ouvre ce numéro (pages 2, 3, 4).*

*Par ailleurs, nous avons le plaisir (et la fierté) d'accueillir une nouvelle signature dans nos pages! Et quelle signature! Puisque c'est celle de Roger Gicquel qu'on ne présente plus aux Bretons et aux amis de la Bretagne.*

*L'actualité politique est marquée aujourd'hui par la mise en cause croissante du jacobinisme en France. Christian Guyonvarc'h (pp. 5, 6, 7), Jean-Jacques Page (pp. 10 et 11) y participent.*

*On prépare en ce moment le futur XII<sup>e</sup> Plan et Robert Pédron (pp. 12 et 13) fait le point sur les perspectives de ce document important pour notre avenir.*

*L'économie est toujours présente, et notamment notre interview mensuelle d'un « décideur » breton. Ce mois-ci, c'est Alain Furic (p. 20).*

*Les affaires internationales mèneront notre lecteur en Turquie (pp. 24 et 25) après qu'il ait pris connaissance des travaux du Congrès de R. & P.S. (pp. 22-23).*

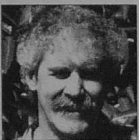
*En culture, en plus du cinéma et des livres, nous faisons avec l'interview d'Alan Pierre (p. 28-29) une analyse complète de la bonne santé de la danse bretonne.*

*Les rubriques habituelles complètent ce numéro.*

*Je vous souhaite bonne lecture à tous.*

**Ronan Leprohon**

Le crédit-photo de couverture:  
Editions d'art Jos Le Doare



## L'UDB agressée à Lorient par un commando de militants cagoulés du POBL

"L'opération a été le fait d'éléments incontrôlés du POBL, vraisemblablement excédés par le comportement de Christian Guyonvarc'h vis à vis d'un certain nombre de patriotes bretons. Ni le POBL, ni Padrig Delorme, ni Thierry Jigourel, ne peuvent y apporter une quelconque caution morale. Padrig Delorme, notre secrétaire général, et Thierry Jigourel, notre responsable des relations internationales, sont également étrangers à cet acte qu'ils n'ont en aucune manière commandité, suggéré ou conseillé. Il se trouve que, suite à une dénonciation, ils ont été interrogés par la police sur cette histoire, mais leur dossier est rigoureusement vide. Je ne puis que m'étonner qu'ils n'aient pas encore été totalement mis hors de cause".

C'est par ce communiqué surréaliste, publié par "Le Télégramme" le 23 août, que Patrick Montauzier, président du POBL (parti pour l'organisation d'une Bretagne libre), s'est exprimé après l'incendie du stand des Presses Populaires de Bretagne, maison d'édition associative de l'UDB, le 10 août à Lorient, en marge du Festival interceltique.

### Les faits

Pendant une dizaine d'années, les Presses Populaires de Bretagne ont tenu un stand dans le cadre de l'Espace Bisson, un espace sous le contrôle du Festival interceltique et mis à la disposition des associations. Depuis deux ans, les associations à caractère politique en ont été exclues. Pour la première fois cette année, la section de Lorient de l'UDB a décidé de tenir un stand PPB sur la voie publique en



Avant l'incendie du 10 août, la bâche du stand avait été totalement lacérée dans la nuit du 7 au 8.

réglant un droit de place à la ville, au même titre que plusieurs dizaines de commerçants, mais aussi qu'Emgann et le POBL dont les stands étaient d'ailleurs proches du nôtre.

Nous avons installé notre stand le samedi 7 août. Vers 22 h 45, alors que nous finissions de ranger le matériel d'exposition et que nous n'étions plus que deux sur le stand (nous étions encore quatre quelques minutes auparavant), quatre individus ont surgi et nous ont interpellés sur un ton très agressif. Trois avaient entre 25 et 30 ans et portaient des cheveux très courts, le quatrième avait environ 45 ans. Je n'en connaissais aucun.

La première injective a concerné le gwenn-ha-du : "Qu'est-ce que vous vendez-là ? Ce n'est pas le vrai drapeau breton, celui qui l'a créé n'est pas un vrai Breton. Le vrai drapeau breton, c'est celui avec une croix". J'étais déjà fixé sur l'orientation idéologique de ces visiteurs du soir. Il faut savoir que le créateur du gwenn-ha-du, Morvan Marchal, était de père vosgien et qu'il adhéra à la franc-maçonnerie au début des années trente...

Je n'avais pas encore eu le temps de répondre que le plus excité des quatre me dit, sachant qui j'étais : "Il faut que tu arrêtes de te prendre pour le porte-parole du mouvement breton". Ce à quoi j'ai répondu que j'étais le porte-parole de l'UDB et que cela me suffisait amplement.

Le plus âgé me dit : "Il faut que tu arrêtes de t'en prendre à Thierry Jigourel" responsable du POBL. J'ai répondu que de toute ma vie je n'avais écrit qu'une seule fois sur Thierry Jigourel (dans le PB de mai 1997) pour lui reprocher des écrits condamnant les courants progressistes au sein de l'église catholique et reproduits dans une feuille de chou d'extrême droite, "Kelt Omp" publiée à Brest et qui tentait alors une opération de récupération sur Glenmor, récemment décadé, et Xavier Grall.

Le plus excité, n'en tenant plus, a renversé la table du stand puis arraché la banderole des PPB. Je lui dis que c'étaient là des méthodes fascistes dignes du Front national, ce à quoi il me répondit : "Nous ne sommes pas Français, nous sommes Bretons". Je lui ai demandé s'il cherchait la bagarre. Les trois autres lui ont alors demandé de se retenir et l'on entraîné pour partir. Alors qu'ils s'éloignaient, le

petit excité m'a lancé : "On reviendra te voir pour te régler ton compte".

Le lendemain dimanche 8 août, vers 11 h 30, nous avons retrouvé la bâche de notre stand lacérée de façon systématique, sur tous les côtés, rendant le stand inutilisable. Difficile de ne pas faire une relation avec ce qui nous était arrivé la veille au soir. J'ai déposé une plainte, le lundi 9 dans l'après-midi, d'autant plus justifiée que le stand n'était pas notre propriété.

Le dimanche 8 et le lundi 9 nous n'avons pu tenir de stand, les intempéries nous en empêchant. Nous avons repris notre place le mardi 10 août dans l'après-midi. Le matin même Ouest-France avait publié un article en page Lorient sur l'agression que nous venions de subir, article non provoqué par nous puisque le journaliste m'avait appelé dans la soirée du 9 après avoir eu connaissance de la plainte déposée au commissariat. Jaker Gaucher, historien bien connu, nous ayant rendu visite pour en savoir davantage sur ce qui nous était arrivé, je lui ai conté nos malheurs et notamment l'évocation du nom de Thierry Jigourel. Comme il le connaissait et qu'il savait pouvoir le trouver à l'espace Bisson, il me dit qu'il allait lui en parler et lui proposer de venir me voir. Une heure plus tard, soit vers 18 h, je reçus effectivement la visite de Thierry Jigourel.

Thierry Jigourel m'affirma m'être pour rien dans ces événements, qu'ils les condamnaient, mais tout en ajoutant : "Vous savez ce que c'est, dans un parti politique il y a le noyau des adhérents, mais il y a un premier cercle puis un deuxième cercle autour qu'on ne contrôle pas. Si les coupables étaient de POBL, ils seraient exclus".

Le soir même, à 20 h 45, alors que je m'étais absenté une demi-heure plus tôt et que le stand n'était plus tenu que par deux militants dont une femme, quatre individus en cagoule et en survêtement noir ont surgi. Au cri de "Breizh Atao ! On aura votre peau !", ils ont aspergé le stand - et les deux militants (volontairement ?) - d'alcool à brûler avant d'y mettre le feu. "Breizh Atao" était-il une insulte qui nous était destinée ou une signature ? Nous n'en savions encore rien. Une plainte fut évidemment déposée dans la soirée. Les pertes matérielles s'élevaient à 5 000 francs.

La nuit même, j'ai diffusé un communiqué de presse pour dénoncer ce qui venait de nous arriver et annoncer que nous renoncions à tenir un stand pour la sécurité de nos militants et des exposants des stands voisins. Le jeudi 12, "Ouest-France" s'en fit largement l'écho après que le journaliste qui m'avait déjà contacté le lundi soir

m'eût rappelé, tandis que le "Télégramme" reproduisait des extraits du communiqué de presse.

### De nombreux soutiens

Des témoignages de soutien se sont exprimés dès le mercredi 11 août et dans les jours qui suivirent : la Ligue des droits de l'homme, le MRAP puis les élus de la majorité municipale de Rennes, le maire communiste de Lanester, le PS des Côtes d'Armor, le Parti radical de gauche d'Ille-et-Vilaine, les Verts et l'UDF du Pays de Lorient ainsi que Tangi Louarn, vice-président du Conseil culturel de Bretagne. Nous avons exclu toute idée d'une manifestation à Lorient pour ne pas mêler le Festival à cette agression mais aussi pour donner aux autres partis bretons le temps de réagir et parce que je pensais que l'enquête pouvait aboutir rapidement. Mais de réaction de la part des autres partis bretons il n'y en eut point ! Nous devons évidemment en tirer toutes les conséquences qui s'imposent que

d'une volonté délibérée de recruter dans des milieux "incontrôlables" ?

Ce qui nous est arrivé à Lorient est d'une gravité qui déborde largement le cas de l'UDB, car, jusqu'ici, ces pratiques étaient inconnues en Bretagne. On peut certes tout imaginer sur les commanditaires et leurs motivations y compris une manipulation extérieure aux milieux bretons (cf. les attentats d'une soi-disant ARB mais il est certain que si manipulation il devait y avoir, elle n'aurait été possible que parce que le terrain s'y prêtait. Certaines organisations qui se complaisent dans la marginalité recrutent à dessein dans des milieux interlopes, tel certain club de supporters du Stade Rennais, où l'insulte et le coup de poing tiennent lieu d'argument politique. Depuis plusieurs années, coïncidant avec un changement de génération à sa direction, le POBL a connu une dérive idéologique certaine et se complait dans l'activisme. Des individus en cagoule ont été vu à Nantes lors de la dernière manifestation en



D.R.

ce soit sur un plan local ou breton. Nous n'appartiendrons jamais à la même famille politique que ceux qui approuvent tacitement une agression physique contre des militants.

### La responsabilité du POBL et les leçons à tirer

Le communiqué de Patrick Montauzier est surréaliste. Comment peut-il feindre l'étonnement après que des responsables du POBL eurent été interrogés, alors qu'il reconnaît l'implication dans l'incendie de militants de ce parti ? Qu'est-ce que des "éléments incontrôlés" dans une organisation qui ne compte pas 100 adhérents ? Et d'où vient donc cette absence de contrôle ? D'une infiltration du POBL à son corps défendant ? Si oui, il faut le dire ! Ou bien ne serait-ce pas plutôt le résultat

de la réunification. Il y a deux ans à Rennes, pour une manifestation en faveur de la charte européenne des langues et de Diwan, quelques individus avaient défilé tout de noir vêtus et portant des fusils en plastique. A la date du 11 août et ce depuis au moins 18 mois, le site Internet du POBL renvoyait au site du Mouvement Normand, créé en 1969 par l'écrivain d'extrême droite Jean Mabire, qui renvoie lui-même à un site du FN (Télé Le Pen).

Ces comportements doivent être bannis par ceux qui, agissant pour la Bretagne sur un terrain politique, économique, social ou strictement culturel, se rangent dans le camp des démocrates.

## Des réactions

Cogoulés de Lorient, que cherchez-vous ?

A discréditer le (s) mouvement (s) breton (s) ? Ce serait à l'avantage de qui ? Vous travaillez pour Chevènement et tous les petits et gros partisans du maintien d'un pouvoir parisien exorbitant ?

- A singler le calamiteux précédent corse ? Vous croyez que le peuple dont vous pensez défendre les intérêts y trouverait son avantage ?

- A faire de l'hyper nationalisme à la française, à la mode De Villiers-Chevènement ?

- A dire votre haine de l'UDB ? Pourquoi pas ? Mais l'UDB, en gros, vous fait la paix. Elle n'a pas la prétention d'être infallible. Si vous êtes en mesure de faire mieux quelle pour la Bretagne, elle s'en réjouira... Mais vous n'en prenez pas vraiment le chemin ! Car vos méthodes bestiales de l'extrême droite classique provoquant un rejet massif de la part des Bretons. Je n'avais pas reçu autant de signes de sympathie à Lorient depuis longtemps. Encore plus que lors de nos victoires devant la justice contre les amis de Le Pen... votre ami ?

Joël Guégan

L'attentat anti-UDB de Lorient est une première dans l'histoire du mouvement breton. Jusque là, quels qu'aient pu être les conflits de personnes et d'idées, on en réglait jamais venu à l'agression physique, à l'attaque contre une autre organisation de l'Emouv.

Il n'est pas impossible qu'il y ait eu là un certain mimétisme corse, puisque là-bas, les oppositions violentes au sein des nationalistes ont pris le tour dramatique que chacun connaît. D'autant que dans le mouvement breton traditionnel, d'aucuns considéraient encore la Corse comme un modèle à suivre !

Cela montre clairement à quels errements peut conduire l'ultra-nationalisme, qui rêve de la nation au lieu d'écouter le peuple.

Jean-Jacques Monnier

Suite de la page 3

Pour ce qui concerne l'UDB, les événements de Lorient, même s'ils ont pu être provoqués par ma présence (il semble que ma modeste personne canalise un certain nombre de haines féroces), nous conduiront à quelques mesures de sécurité élémentaires. Mais ceux qui ont cru faire fléchir l'UDB en seront pour leurs frais. La réaction des militants de Lorient et d'ailleurs, dont beaucoup souhaitaient remonter immédiatement un stand, me laisse à penser que ce que nous venons de subir, loin de nous affaiblir, va contribuer à resserrer les rangs et à raffermir le militantisme. Raison de plus pour ne pas se laisser impressionner. L'UDB sera plus que jamais une Union Démocratique Bretonne.

Christian GUYONVARCH

"L'agression dont le stand des Presses populaires bretonnes a été l'objet porte la marque de l'imbécillité. Car quels que soient les griefs que l'on peut avoir à l'égard de l'UDB, mille moyens existent pour des démocrates de les faire connaître. Le coup de poing, la menace verbale, l'incendie volontaire ne sont pas la marque de démocrates, mais de petits fascistes ou de petits voyous. En aucun cas, des interlocuteurs politiques recevables.

Ce geste imbécile aurait pu avoir de graves conséquences pour nos militants. S'ils avaient été brûlés, la cause de nos agresseurs aurait-elle progressé ? Et, déjà le fait que l'un d'entre eux soit écroué me paraît grave en soi : la prison n'est pas un palce et plus d'une jeunesse s'y est abîmée..."

Ronan Leprohon

"Je tiens à vous exprimer ma sympathie, ma solidarité et mon dégoût devant des procédés aussi criminels que stupides. Sincères sentiments bretons."

Joseph Martray

"Heuet ha mantret an bet o lenn e c'och bet arpadet feuls en Oriant. Ho teuvezet kavout amañ va zasteni o vignoniez hag a genaded."

Bernez Jestin

"Pep hini 'oar pere eo menozioù diazez UDB : goulenn a reomp an emrenezh, nac'h a reomp implij ar feulster. War an diazez-se hon-eus gelllet a-gevret gant Emgann ha Pobl sevel listennou boutin da-genervez vadeg an Europ c'hwech bloaz zo. Petra he-deus graet pe laret UDB abaoe neuse hag a vije kontrol d'al linenn-se ? Ne'tro krenn. Eun dia zo skloer : a-du pe a-enep, peb hini 'oar plou amp ha petra reomp ez-wel d'an holl.

Penaoz neuse komprenn eo bet taget hor strollad en Oriant, lakaet an tan gant tud sanset deus an Emouv e-barzh stand Embannadurioù Pobl Weizh ma oa ennañ c'hoazh daou emsaver, eur plach hag eur paotr. An dud-se o-doa lakaet eur maskl evit kuzhat o dremm hag er penn kentan en-deus eun "ARB-kanol istorel" a dianav klasket luzian an traoù. Padal, eo bet paket buhan mat c'hwech den, lizil eus Pobl... eizhte war-lerc'h, d'an 23/08 eta, eur gemennadenn digant rener Pobl o komz eus emsaverien o c'hoari o lenn hag o fidamant war eun dro kargid all ar strollad, med g'er ebet evit barn splann ha skloer torfed an emsaverien diollet. Ar chontrol 'n'eo : Kristian Guyonvarc'h an hini kabusañ peogwir en-deus kredet lared e sonj diwar-benn skidoù an ootrou Thierry Jigourel ! Plou a chell digemer seurt digreazioù toull ? Ha penaoz e oar Patrick Montauzier ez eo "da gradin" emzalc'h rener UDB abeg da dirollerezh lizil Pobl ? Plou eo an dud-se ? Abelezh e leuont ? Pere eo o menozioù ? Gant plou int befe levezonet ha stummet mar n'eo gant ha "barzh ar strollad" ? Emzalc'h ar stourmerien a ziskouez alies en-araok an doareouren a gemerjent ma vije ar golloud etre o daouan. Er cheñver-se ez-ee greus ar pez zo c'hoarvezet en Oriant. C'hoant hon-eus da lared d'an dud-se ha da renerien Pobl ! Arabad c'hoari gant an tan !"

Herri Gourmelen

## Politique



D.R.

### Lettre aux députés socialistes de Bretagne

Vous vous êtes réunis le 12 août à Lorient, en marge du festival interceltique, pour affirmer votre volonté de faire ratifier la charte du Conseil d'Europe sur les langues régionales ou minoritaires. L'UDB apprécie que vous ne vous satisfassiez pas de l'option de Jacques Chirac à toute procédure de révision de la constitution qui permettrait à la France de ratifier la charte. Pour autant l'UDB ne croit pas à l'efficacité de la solution préconisée par le Premier ministre et que vous entendez reprendre à votre compte...

Dans sa décision du 15 juin le Conseil constitutionnel a jugé que le préambule de la charte qu'en fixe la philosophie générale en développant la notion de "droits linguistiques" était incompatible avec les articles 1 et 2 de la constitution. Il est impossible d'ignorer ce jugement qui a surpris plus d'un spécialiste du droit constitutionnel. Il est clair qu'en proposant d'ajouter un alinéa (La République peut adhérer à la charte du conseil de l'Europe sur les langues régionales ou minoritaires) à l'article 53 qui traite des accords internationaux, Lionel Jospin ne règle pas le problème.

La pose d'une énième rustine sur une constitution hors d'usage ne saurait régler la question. L'affaire des langues dites régionales offre l'occasion d'ouvrir un large débat de société sur la prise en considération des réalités culturelles, sociales et économiques dans leurs dimensions territoriales ou communautaires. En l'occurrence, la question du statut de la langue bretonne dans la société bretonne doit-elle se trancher à Paris ou en Bretagne ?

En effet, quand bien même votre démarche aboutirait-elle qui consiste à faire voter par l'Assemblée puis le Sénat la proposition du Premier ministre pour obtenir dans un second temps la

convocation du Congrès par le Président de la République et l'adoption définitive du texte par les parlementaires à la majorité qualifiée des deux tiers, nous nous trouverons dans la situation où la France pourra ratifier la charte mais sera dans l'impossibilité de la mettre en œuvre en raison des articles 1 et 2. Il suffira en effet que 60 parlementaires saisissent le Conseil constitutionnel pour confirmer que telle ou telle disposition contenue dans la charte et que le gouvernement voudrait traduire dans le droit français est contraire aux articles 1 ou 2 de la constitution. Et nous serons revenus à la case départ ! Lionel Jospin ne peut l'ignorer pas plus que vous.

La pose d'une énième rustine sur une constitution hors d'usage ne saurait régler la question. L'affaire des langues dites régionales offre l'occasion d'ouvrir un large débat de société sur la prise en considération des réalités culturelles, sociales et économiques dans leurs dimensions territoriales ou communautaires. En l'occurrence, la question du statut de la langue bretonne dans la société bretonne doit-elle se trancher à Paris ou en Bretagne ?

Pour l'UDB, poser la question, c'est y répondre. Et la réponse s'appelle l'autonomie.

Kristian GUYONVARCH, porte-parole de l'UDB

## Nouveau statut pour la Polynésie :

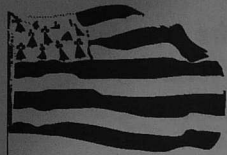
### Le PS défend une conception restrictive du corps électoral

Ironie de l'histoire. Pendant que le PS en Bretagne crée une rumeur selon laquelle l'UDB voudrait réserver le droit de vote aux seuls Bretons d'origine, à l'Assemblée nationale ses députés (y compris ceux de chez nous) défendent l'idée d'une restriction du droit de vote en Polynésie. Les députés socialistes défendent cette idée dans la perspective d'un futur statut d'autonomie, sur le modèle de celui obtenu par la Nouvelle-Calédonie, que réclame Gaston Flosse, président du gouvernement de Polynésie... et proche de Jacques Chirac.

L'idée d'une restriction du droit de vote sur des critères d'ancienneté de résidence est en soi défendable car, en Polynésie comme en Nouvelle-Calédonie, les peuples autochtones ont été mis en minorité par l'immigration européenne, ce qui tend à les priver du droit à l'autodétermination. Mais le fait que le PS la reprenne à son compte devrait conduire ses représentants en Bretagne à faire preuve d'un peu plus de pudeur dans leurs attaques contre l'UDB.

Alliance Flosse-Chirac oblige, le PS s'est découvert une amitié pour les indépendantistes d'Oscar Temaru que Louis Le Penec a récemment rencontrés sur place au nom de Lionel Jospin. Au fait, Grand Louis, aurais-tu oublié qu'en septembre dernier, entre les deux tours des élections sénatoriales, tu t'étais engagé par écrit à agir pour la reconnaissance du peuple breton ? Un an plus tard, quel est le bilan ?

# POURQUOI UN STATUT POUR LA



**A cette question d'actualité, Christian Guyonvarc'h, porte-parole de l'UDB, répondait fin mai en ouvrant, à Ploemeur, la Convention nationale que le parti a consacré à ce sujet. Il nous paraît important de publier, ici, d'importants extraits de cette intervention qui doit nourrir le débat qui s'engage en Bretagne à la veille de l'an 2000.**

Rédaction du P.B.

## La Bretagne et le « problème français »

Il y a quelques semaines, une journaliste qui menait une enquête sur les revendications bretonnes pour un quotidien parisien m'a demandé : « Est-ce qu'il y a un problème breton comme il y a un problème corse ? »

Je lui ai répondu : « Non, il n'y a pas de problème breton ». Et comme ma réponse l'a surprise, je me suis expliqué : « Il n'y a pas de problème breton, car les Bretons d'aujourd'hui sont des gens plutôt bien dans leur peau. En revanche il y a un problème français et ce problème français porte un nom : le jacobinisme ».

La journaliste m'a demandé : « Le jacobinisme, c'est quoi ? Le centralisme ? ». Je lui ai répondu : « Le jacobinisme, ce n'est pas ce que le centralisme. Le jacobinisme, c'est un dogme qui veut qu'on applique à des situations différentes, à des territoires différents, à des populations différentes des politiques identiques, et cela au nom du progrès de l'humanité. Et qui définit ce qui est un progrès pour l'humanité ? Ceux qui prétendent détenir le savoir universel : les jacobins. Pour les jacobins, quiconque ne pense pas comme eux est un ignorant qu'il faut instruire, une âme en péril plongée dans les ténébreuses qu'il faut sauver malgré elle en lui apportant la lumière de la connaissance. Quand je dis que le jacobinisme est un dogme, la similitude avec les religions est effectivement frappante dans la construction du discours. (...) Au risque de choquer, n'est-ce pas du totalitarisme ? »

C'est ainsi qu'une certaine France a inventé l'universalisme jacobin ou comment dissimuler des intérêts de pouvoir derrière les causes les plus respectables : la liberté, l'égalité et la fraternité. Le discours du jacobin à l'adresse de celui qu'il veut convertir, par l'école et l'administration

si possible, à la force des baïonnettes si nécessaire, peut se résumer ainsi : « Tu seras mon égal si tu deviens ce que je suis ».

On comprend dès lors pourquoi l'abbé Grégoire, connu comme l'émancipateur des juifs, conditionnait leur accès à la citoyenneté à l'abandon « de leurs mœurs grossières et de leur langage barbare » (sic).

On comprend aussi comment une figure staturée par la gauche jacobine comme Jules Ferry a pu en même temps instaurer l'enseignement laïc, gratuit et obligatoire pour tous, évidemment dans la seule langue française, et lancer la France dans ce qu'on appela pudiquement l'aventure coloniale. Un siècle plus tard, les manuels d'histoire de France n'ont évidemment retenu que la première face du personnage.

Seule la patrie du jacobinisme pouvait engendrer un monstre de technocratie comme l'École nationale d'administration, l'ENA, dont la vocation est de former ce que l'auteur de science-fiction américain Philip K. Dick appelait des « répliquants », qui auront réponse à tout sans avoir à se poser de questions.

Le problème, c'est qu'un nombre croissant de Bretons ne veulent plus être gouvernés par des énarques qui accaparent aussi bien les postes ministériels à Paris que les directions préfectorales dans les régions (...).

« Un Français doit vivre pour elle, pour elle un Breton doit mourir », disait la chanson en 1914 quand les paysans bretons servaient de chair à canon aux côtés des tirailleurs sénégalais car, selon les mots du sinistre général Nivelle, les Bretons étaient « les derniers sauvages de l'hexagone ». Ce temps-là est révolu et l'Etat jacobin va devoir s'y faire.

## L'Europe et la mondialisation commandent une évolution institutionnelle majeure

Nous allons entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle et les jacobins se croient encore au XIX<sup>e</sup>. Le Pen, Mégrét, Pasqua, de Villiers, Chevènement, pour ne citer que les figures les plus outrancières du jacobinisme, croient encore à l'efficacité d'une mystique républicaine qui cache de plus en plus mal un programme national-chauvin et, chez certains, une haine de l'autre.

Mais un nombre croissant de Bretons comprennent que la construction de l'Union européenne et la mondialisation de l'économie ont déjà rendu l'appareil d'Etat français largement inopérant, incapable de résoudre les problèmes économiques et sociaux qui se posent à la Bretagne. Le secteur de l'industrie militaire, imposée à la Bretagne, nous en offre un exemple frappant. Les salariés de la DCN savent que leur avenir professionnel ne se décide pas plus aujourd'hui qu'hier à Brest, Lorient ou Indret mais ils savent aussi que l'Etat français, leur employeur, a renoncé à combattre la logique de privatisation des industries militaires dans le monde occidental.

La privatisation d'Aérospatiale et de Thomson-CSF a déjà consacré la victoire du capitalisme financier sur l'Etat dans ce qui apparaissait depuis toujours comme l'une de ses missions majeures : la défense. Faute d'avoir voulu construire quand il en était encore temps une défense européenne sous contrôle public, la France s'aligne aujourd'hui sur la politique libérale de l'Angleterre, de l'Allemagne et de l'Espagne. Et les salariés de la DCN savent bien qu'ils auront à affronter de plus en plus la concurrence des chantiers navals civils d'Europe et d'ailleurs, même pour l'armement de la marine française. Pour les salariés de la DCN comme pour les autres sala-

# POLITIQUE PARTICULIER BRETAGNE ?

riés de Bretagne, le temps de l'Etat jacobin protecteur et nourricier est terminé. Dire le contraire, c'est mentir.

Un nombre croissant de Bretons comprennent que l'avenir de la Bretagne se jouera de plus en plus au niveau européen et en Bretagne même. Le commerce international, la monnaie, mais aussi l'agriculture, la pêche, les aides au développement régional, la recherche, l'innovation technologique, la protection de l'environnement dépendent principalement de décisions prises à Bruxelles et dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce. Et ces décisions se prennent sans les Bretons. Non seulement les Bretons ne peuvent pas faire valoir leurs intérêts au Conseil des ministres de l'Union européenne mais ils ne sont même pas représentés au Parlement européen, ou si peu (...).

Dans cette Europe ouverte au libre-échange mais où les convergences sociales sont encore balbutiantes, les territoires sont mis en concurrence autant que les entreprises et autant que les hommes. Certains territoires, situés au cœur de l'Europe, bénéficiant naturellement de la proximité des principaux centres de décision économiques et financiers. La région parisienne en fait partie. La Bretagne n'a pas cet avantage et au handicap de l'éloignement terrestre s'ajoute celui d'une grande faiblesse politique qu'elle partage avec les autres régions de l'Etat français.

Avec la réforme institutionnelle qui vient de s'engager en Grande-Bretagne, la France est aujourd'hui le seul Etat européen de grande dimension où la totalité du pouvoir normatif, c'est-à-dire le pouvoir de voter des lois, est concentré au niveau du pouvoir central, dans la région-capitale. Deux exceptions cependant, et elles doivent attirer notre attention, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie qui disposeront bientôt, pour la première fois dans l'histoire de la République française, d'une réelle autonomie interne s'appuyant sur des citoyennetés territoriales distinctes de la citoyenneté française.

En l'an 2000, tandis que la région Bretagne à quatre départements votera un budget qui n'atteindra pas les 4 milliards de francs, la nouvelle Assemblée nationale du Pays de Galles votera un budget de 70 milliards de francs dont elle partagera la responsabilité avec le gouvernement britannique et le nouveau Parlement d'Ecosse votera un budget de 140 milliards de francs en totale autonomie. Le Pays basque, déjà, avec ses 2 millions d'habitants, gère 35 milliards de francs, la Catalogne 70 milliards de francs, et le land allemand du Bade-Wurtemberg 170 milliards. Plus que jamais, la Bretagne apparaît comme un acteur politique mineur en Europe. Cette situation, hier contestable, est aujourd'hui insupportable, car elle met en péril l'avenir de l'économie et de la société bretonnes.

L'UDB n'accepte pas cet état de fait et c'est la raison pour laquelle elle a décidé de revendiquer un statut particulier, un statut d'autonomie interne pour la Bretagne et d'agir concrètement pour l'obtenir.

## Dégager le consensus le plus large en Bretagne

Le projet de statut particulier pour la Bretagne que nous avons adopté, le 29 mai 1999, avait été rendu public, dans une version initiale, en juillet 1996. Depuis, l'idée d'une certaine forme de la décentralisation a fait son chemin en Bretagne.

Le 4 décembre dernier, Jacques Chirac, s'exprimant devant le conseil régional de Bretagne, évoquait un « droit à l'expérimentation ». Le matin même, dans une interview accordée à un quotidien régional, Josselin de Rohan avait déjà évoqué cette idée tandis que Jean-Yves Le Drian faisait monter la pression en se prononçant pour un « statut spécifique », Statut particulier ou statut spécifique, peu importent les mots si l'on s'entend sur le contenu. S'agissait-il pour le leader de la droite et pour son challenger socialiste d'occuper le terrain médiatique ou ont-ils vraiment pris conscience que la Bretagne ne pouvait plus se satisfaire du droit commun français face à une région comme l'Ile-de-France privilégiée tant par l'Etat français que par la logique du marché ? Force est de constater que des mois ont passé et que leurs pétitions de principe n'ont été suivies d'aucune proposition concrète.

L'UDB est pleinement dans son rôle en donnant un contenu à l'idée d'autonomie. Certains pourront trouver la démarche audacieuse, voire présentieuse venant d'une formation politique qui n'a réuni que 50 000 voix aux dernières élections régionales. A ceux-là nous dirons trois choses :

— d'abord que les majorités ne sont pas toujours dans le vrai et qu'à contrario les minorités ne sont pas forcément dans l'erreur,

— ensuite qu'une opinion, avant d'être majoritaire, est d'abord minoritaire,

— enfin que nous n'avons pas la prétention d'imposer notre point de vue mais que nous voulons agir utilement pour que le moment où la Bretagne accèdera à une autonomie réelle en France et en Europe soit le plus proche possible.

Pour atteindre ce but, un rapport de forces doit être créé avec l'Etat jacobin qui soit favorable aux intérêts bretons. Cela suppose de dégager en Bretagne le consensus le plus large possible entre les courants de pensée démocratiques, dans le monde politique mais aussi syndical, culturel et associatif.

Le texte que l'UDB a adopté a été élaboré dans cette optique. Il ne s'agit pas d'un programme électoral ni même du projet d'un parti mais d'une Constitution pour la Bretagne, c'est-à-dire d'un cadre juridique qui doit prévoir des alternances, donc des politiques différentes dans leurs orientations économiques et sociales. Pour autant les valeurs démocratiques fondamentales y sont évidemment inscrites, et l'idée que nous nous faisons d'une citoyenneté bretonne aussi, c'est-à-dire une citoyenneté ouverte à toutes celles et tous ceux qui, indépendamment de leurs origines, participent à la vie et à la construction de la société bretonne jour après jour.

En conclusion, je dirai que si ce texte propose de faire reconnaître par l'Etat français une citoyenneté de Bretagne plutôt qu'une nationalité bretonne, à cela deux raisons.

La première c'est que nous devons nous appuyer sur le précédent que représentent les nouveaux statuts de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie. Ces statuts ne créent pas une nationalité kanak ou mahië mais une citoyenneté de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie, et cette citoyenneté fondée des droits civils et politiques distincts de ceux qui s'attachent à la citoyenneté française. Nous devons utiliser cette opportunité pour convaincre les Bretons qu'une évolution institutionnelle majeure est possible dans le cadre français et dans un futur assez proche.

La seconde raison, c'est que, la citoyenneté bretonne reposant sur le fait de vivre en Bretagne, nous acceptons l'idée que les droits civils et politiques qui s'y rattachent puissent être exercés par des personnes qui, de façon provisoire ou définitive, ne se sentent pas partie prenante du peuple breton. Pour utiliser une comparaison audacieuse, je rappellerai que si beaucoup de reproches peuvent être faits à l'Etat d'Israël, il n'en est pas moins vrai que la citoyenneté israélienne n'est pas réservée aux seuls juifs pratiquants ni même aux seuls juifs puisque les Arabes établis en Israël ont des représentants à la Knesset. S'il est bien vrai que c'est l'existence du peuple breton qui fonde le droit à disposer d'une capacité d'auto-gouvernement en Bretagne, pour autant l'identité bretonne ne doit pas être exclusive mais inclusive, c'est-à-dire relever du libre choix des personnes et ne jamais s'imposer. Dès lors que les moyens politiques existeront pour nourrir et pérenniser l'identité bretonne, celle-ci doit être une liberté offerte à chacun. C'est bien ainsi que Morvan Lebesque, qui fut chroniqueur au « Peuple Breton », l'entendait en écrivant, dès 1970, qu'être Breton, ce n'est ni le choix du sang, ni le choix du sol, mais le choix du cœur.

## Le développement régional, entre mondialisation et solidarités locales

Le développement régional peut être mesuré par la richesse produite dans une région. Il conditionne le niveau de vie de la population et nécessite une assise économique large, grâce à la diversité des activités, et la combinaison de facteurs externes (développement exogène) et internes (développement endogène). Quelles dynamiques de développement régional voulons-nous en Bretagne ? Le développement est-il possible en Bretagne et grâce à quels atouts ?

### Développement régional et mondialisation

La globalisation de l'économie, la mondialisation des échanges sont des épouvantails qui nous effraient, car nous percevons aujourd'hui notre incapacité à contrôler l'économie. De grands groupes multinationaux dirigent et organisent une grande partie de la production de richesse dans le monde. Les échanges d'un point à l'autre du globe sont contrôlés par des transporteurs géants comme Maersk ou Evergreen. Les petites entreprises ne sont que des agents obéissants dans ce jeu de Grands. Les Etats ne contrôlent pas les implantations de ces entreprises. Ils se bornent à leur offrir des conditions supposées favorables : accès facile par la mer, par autoroute, T.G.V., avion, une main d'œuvre qualifiée, bon marché et docile ; des avantages fiscaux.

Les régions qui disposent de ces atouts sont mieux placées que d'autres pour faire face à une concurrence féroce et attirer des industries puissantes et créatrices d'emplois. Ainsi, en Ecosse ou en Irlande, des stratégies de développement fondées sur les bas salaires, la flexibilité de la main d'œuvre et l'appel aux capitaux étrangers ont-elles permis d'attirer des investisseurs et de faire un « miracle » écossais ou irlandais par le développement de l'électronique, de l'informatique ou de la chimie.

Pourtant ce type de développement n'est pas une panacée : il place les régions concernées sous la dépendance d'acteurs extérieurs qui possèdent leur stratégie propre et qui partent dès que les conditions seront plus favorables ailleurs, laissant des milliers de chômeurs et des friches industrielles. Le risque est alors d'une déstructuration de la société qui, dans une dynamique exogène, est précarisée, flexible, peu payée et, le cas échéant, fortement touchée par le chômage.

### Développement régional et sociabilités locales

Dans une société marquée par les inégalités et la montée de la précarité, le maintien du lien social est une priorité. La vie commune en société se fonde sur des valeurs qui doivent être reconnues. En l'absence de ces valeurs, des pans de la société basculent dans la violence : incivilités, agressions, racisme, guérilla urbaine. La Bretagne reste encore assez à l'écart de ce mouvement, mais l'effet de mode véhiculé par les médias peut faire craindre pour l'avenir.

Ainsi, riches ou pauvres, avec ou sans emplois, les Bretons ne doivent pas tout attendre d'un développement venu de l'extérieur. Ni décisions parisiennes des autorités politiques, ni décisions japonaises, américaines ou allemandes d'implantations industrielles ne peuvent à elles seules permettre à la Bretagne de se développer.

C'est par la construction de projets d'acteurs locaux que se maintient ou se tisse le lien social, qui permet à chacun d'être reconnu, respecté et d'avoir une valeur aux yeux des autres.

Ces projets peuvent être ceux d'entreprises ou de patrons : l'institut de Locarn, groupement de patrons bretons qui réfléchissent à des stratégies de développement d'entreprises bretonnes, le label « produit en Bretagne » sont des

initiatives bretonnes, comme celle de la SICA de Saint-Pol de Léon, il y a 25 ans, de créer un port en eau profonde à Roscoff, et une compagnie maritime, la Brittany Ferries, pour l'exportation de ses produits vers le marché britannique.

Ces projets peuvent être ceux d'associations : les systèmes d'échanges locaux instituent ainsi des échanges non monétaires au sein d'une association, à partir des ressources de chacun : savoirs, disponibilité, garde d'enfants, services, bricolage. En milieu rural, autour de Nozay, en Loire-Atlantique, les initiatives se multiplient pour créer des activités, promouvoir une agriculture durable...

C'est entre ces projets, ces sociabilités, ces solidarités locales et la mondialisation de l'économie que le développement régional peut avoir lieu.

### Atouts et handicaps de la Bretagne

Comment se situe la Bretagne dans ces perspectives ?

Elle dispose auprès de sa population, de la population française et au-delà, d'une image favorable, d'un patrimoine naturel, paysager, historique remarquable, propice au développement du tourisme. Le tourisme, agent de développement exogène, est un atout s'il s'intègre à des stratégies de développement, une calamité s'il est le seul agent du développement.

L'assise économique de la Bretagne est assez variée. Même si, aujourd'hui, le modèle agricole breton productiviste est remis en cause, il a constitué un facteur de maintien des populations rurales et de développement remarquable, parce que les agriculteurs ont su s'adapter à de nouvelles conditions économiques et techniques. L'industrie est trop dépendante de décisions extérieures : télécommunications à Lannion, arsenaux à Brest ou à Lorient. Pourtant, des pôles associant recherche scientifi-

que et industries de haute technologie s'affirment avec plus ou moins de bonheur à Brest, à Rennes et à Nantes, ils peuvent contribuer à dynamiser le tissu industriel régional. La pêche connaît une crise grave et l'aquaculture ne progresse que lentement.

La présence d'une main d'œuvre jeune, qualifiée, doit permettre de développer le réseau des petites entreprises qui créent des emplois et fournissent des services aux grands industriels.

Une assise culturelle forte, le désir de vivre ensemble, marqué encore en Loire-Atlantique, par le sondage de Ouest-France de mars dernier qui montre que 68 % des habitants du département souhaitent voir réunifiée la Bretagne, ne sont pas neutres non plus, car ils sont garants de la capacité des Bretons à faire des projets. La Bretagne réunifiée serait ainsi capable de fédérer des projets dans l'ouest français et sur la façade atlantique de l'Europe. Ces projets doivent porter sur des actions communes dans des domaines où chaque région pèse d'un poids trop faible (organisation de filières comme la pêche ou l'industrie agro-alimentaire, formation, réseau de villes), ils doivent permettre de renforcer les liaisons entre les régions atlantiques et entre celles-ci et le cœur de l'Europe, ils doivent aussi permettre de gérer en commun des ressources communes.

Ces considérations optimistes ne doivent pas faire oublier les handicaps sérieux dont souffre la Bretagne : éloignement du cœur économique de l'Europe, faiblesse des capitaux, population peu dense et absence de métropole. Pourtant, le développement régional dépend aussi de nous : de notre capacité à nous adapter, mais aussi de notre volonté de faire des projets avec les autres et de préserver des solidarités locales, régionales et européennes.

Damaris MERLET

## Nous sommes 4.034.790 en Bretagne

On le présentait, c'est désormais officiel, la Bretagne a franchi la barre des 4 millions d'habitants avec 4.034.790 personnes recensées. A savoir :

541.035 habitants dans les Côtes d'Armor.  
852.183 habitants dans la Finistère.  
866.748 habitants en Ille-et-Vilaine.  
1.132.024 habitants en Loire-Atlantique.  
642.800 habitants dans le Morbihan.

Nous ne tiendrons évidemment pas compte d'un découpage administratif hérité du régime de Vichy (décret du 30 juin 1941), jamais validé par les citoyens, et qui tient provisoirement la Loire-Atlantique dans la région-bidon des Pays de la Loire.

A l'heure où certains technocrates et politiciens voudraient nous convaincre de la faiblesse démographique de la Bretagne dans un contexte de concurrence avec les autres régions européennes, il n'est pas inutile d'établir quelques comparaisons : les communautés autonomes du Pays basque sud et de Galice comptent respectivement 2.200.000 et 2.950.000 habitants, le Pays de Galles, nouvellement autonome, 2.950.000 habitants également, les deux landers (régions) allemands les plus riches, à savoir le land de Brême et celui de Hambourg, respectivement 700.000 et 1.700.000 habitants. La comparaison est tout aussi intéressante avec quelques Etats indépendants dont la population ne semble pas menacée de famine : 3.600.000 habitants en République d'Irlande, où le PIB (produit intérieur brut) par habitant vient de dépasser celui de la Grande-Bretagne, 4.400.000 habitants en Norvège, 5.250.000 habitants au Danemark, le pays qui en Europe et peut-être dans le monde conjugue le mieux prospérité économique, justice sociale et démocratie participative.

Tout observateur honnête voudra bien convenir que les faiblesses de la Bretagne sont à chercher ailleurs que sur un plan démographique, mais ce serait s'engager sur un terrain politique que d'aucun jugeront peut-être trop dangereux. Mais dangereux pour qui ?

Solenn LE ROUZIC

## Des deux Normandie réunifiées à la réunification administrative de la Bretagne

Début juillet, huit députés normands, de droite et de gauche, ont déposé devant l'Assemblée nationale une proposition de loi « tendant à la réunification administrative de la Normandie ». On trouve parmi ces huit députés Jean-Louis Debré, élu de l'Eure et président du groupe RPR à l'Assemblée nationale. Qu'en pense son alter ego au Sénat, Josselin de Rohan ? Apparemment rien. En revanche, François Fillon, député de la Sarthe et président du conseil de la région-bidon des Pays de la Loire, toujours aussi méprisante à l'égard des citoyens de Loire-Atlantique, qui ne l'ont pas choisi (ceci explique peut-être cela), continue d'appeler à « la création d'une grande région Ouest ».

Souvenons-nous que les conseillers régionaux peuvent agir pour la réunification administrative de la Bretagne en saisissant le gouvernement conformément à l'article L. 4122-1 du code des collectivités territoriales. Ils peuvent aussi réclamer un référendum. S'ils ne le font pas, c'est qu'ils travaillent sciemment contre les intérêts de la Bretagne et qu'ils se moquent des citoyens de Loire-Atlantique.

# "Leurre République"

**La République Française est aujourd'hui une démocratie en danger, prise en otage par des nationalistes parés de vertus universelles.**

Les idéologies qui voulaient inventer un homme nouveau au XX<sup>e</sup> siècle, détaché de tous ses « travers particularistes », ont échoué dans d'affreux cauchemars. L'Union Soviétique a inventé le goulag, le nazisme, les camps de concentration...

En France, l'homme est un citoyen et n'est qu'un citoyen. Cet homme abstrait s'appelle le « Français », il n'a qu'une seule origine, qu'une seule histoire et qu'une seule langue. Ce causet pourrait être un lieu de tolérance, de liberté, d'égalité et de fraternité s'il n'avait pour sponsors les « engragés de la République », selon la terminologie de Jallon et Mounier. En effet, ces « engragés », présents dans tous les partis hexagonaux, distillent l'angélisme de l'unité et le caractère sacré de la République. La France serait par nature, et ce depuis l'origine, le cocoon d'un peuple homogène et unique : le peuple français, Charlemagne, Jeanne d'Arc, Louis XIV, Napoléon, De Gaulle n'ont-ils pas représenté la grandeur de cette France qui a fait briller les lumières dans le monde entier ?

Cette République, leur République, ne serait-elle qu'un leurre démocratique ? Une analyse de ses vertus annoncées nous permet d'y voir quelques vices et insuffisances.

## « Une et indivisible »

Incantation dérisoire au regard de la réalité tant historique que présente.

Ce postulat, sans cesse rebattu, est le symbole d'un Etat qui se veut l'incarnation parfaite de la cité de Platon. Un regard sur l'histoire le balaise instantanément. Une simple énumération permet de féliciter : l'Algérie était jusqu'en 1962 substance de l'Une et indivisible, de nombreux statuts particuliers la rendent divisible ; comme ceux d'Alsace-Moselle, de Corse, de Nouvelle-Calédonie, des DOM-TOM, de Paris (maire non élu au suffrage universel), de Seine-Saint-Denis (en terme d'éducation notamment...).

Cette République est une **conception idéologique**, une simple construction politique, mais qui repo-

se sur une **base ethnique** (le peuple français, peuple le plus nombreux de l'hexagone, qui impose sa langue et sa culture latine).

## « Patrie des droits de l'homme »

M. Badinter, éminent juriste, a affirmé avec raison lors de la commémoration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme en 1998, le caractère « universel et indivisible » de ces droits.

Ce postulat est cependant lui aussi réfuté par la France, pays qui opère une sélection dans les textes internationaux quelle signe et qu'elle met parfois 25 ans à ratifier (Convention européenne des droits de l'homme ratifiée en 1974). En effet, la France n'a pas ratifié l'article 27 du pacte sur les droits civils et politiques de 1966, relatif aux droits, notamment linguistiques, des minorités ; elle se refuse toujours à ratifier l'article 30 de la convention internationale des droits de l'enfant de 1989 qui affirme le droit des minorités à exercer leur langue et leur culture...

Cette attitude sélective démontre à l'évidence la crainte du plein exercice de l'intégralité de leurs droits démocratiques par l'ensemble des citoyens de la République. N'est-ce pas là une reconnaissance implicite de l'existence des peuples de l'hexagone ?

## « Pays de la liberté »

La liberté est le premier terme de la devise républicaine, mais le système politique et administratif centralisé mis en place par Napoléon, aujourd'hui symbolisé par le préfet (héritage suranné d'une époque révolutionnaire), est un carcan inextricable. Comment la liberté peut-elle s'exprimer dans un pays corseté par 8 000 lois, 100 000 décrets ?... Trop de droit, tue le droit.

Le cycle sans fin des élections (municipales, départementales, régionales, législatives, présidentielles, européennes) rend inutiles les politiques, l'organisation départementale crée une véritable féodalité ; l'imbrication

de structures empilées depuis deux siècles et les financements croisés développent l'opacité au détriment de la démocratie.

Cette République est avant tout technocratique (l'ENA produit les « mandarins » dont a besoin l'Etat), et parisienne (le pouvoir est concentré dans les ministères parisiens, toute décision relève de la capitale — cf. implantation d'un lycée Diwan à Karaez).

## « Respect de l'Etat de droit »

L'Etat de droit est le dogme inflexible de la République. Mais celui-ci n'est rien d'autre que l'état du droit d'une société à un moment donné de son histoire. Il ne saurait avoir de valeur ni intemporelle, ni universelle, si ce n'est dans le même Etat de droit. Les pays d'Europe ont tous un Etat de droit, rien ne permet d'affirmer que la France met en œuvre le plus légitime, ni le plus démocratique.

Par ailleurs, il semble au regard des derniers avatars politiques, que la France ne démontre pas un respect irréprochable de son propre Etat de droit. Pour s'en convaincre, il suffit de se référer aux multiples affaires, de **mauvaise gestion publique** (Crédit Lyonnais, Crédit Foncier, GAN, sang contaminé, vache folle), de **pratiques monarchiques** (affaire Dumas-El Aquitaine) ; interventions multiples du Président F. Mitterrand dans des procédures judiciaires (cf. ses archives privées), au **respect des libertés publiques** (écoutes téléphoniques clandestines, polices parallèles), aux méthodes policières (cf. dérives préfectorales en Corse, condamnation de la France par la Cour européenne des droits de l'homme en 1999, pour torture dans un commissariat de Bobigny).

La France ne se situe d'ailleurs qu'au 21<sup>e</sup> rang des pays les moins corrompus, derrière la Grande Bretagne (11<sup>e</sup>) et l'Allemagne (15<sup>e</sup>), selon une étude récente de cabinet Conseil transparency international. Cette République connaît-elle une dérive policière et affariste ?

## « Vocation universelle »

L'article 88 de la constitution française est révélateur du rôle que la France s'est assignée dans sa démarche de construction historique : « La République peut conclure des accords avec des Etats... pour développer leur civilisation ». Cette **scorie d'Etat colonial**, aujourd'hui encore en vigueur dans la loi fondamentale, est à la fois archaïque et impudique, car elle suppose que les Etats associés ont un stade de civilisation inférieur, et surtout que la France est une civilisation qui se considère comme supérieure.

La grandeur de la France implique aujourd'hui, des **dépenses inconsidérées** au regard de l'intérêt général. Ainsi, la France entretient à travers le monde, 166 ambassades (l'ambassade de France au Maroc emploie 226 personnes pour un coût annuel de 38 millions de francs) et 113 consulats, soit le deuxième réseau mondial après les USA. La francophonie développe (par le haut conseil à la francophonie) une politique de prestige coûteuse ; en ce sens, la France finance, par exemple, 500 classes bilingues au Vietnam, pays où seulement 1 % de la population est francophone. Imaginons des sommes équivalentes, au service d'une vraie politique linguistique en Bretagne, notre langue serait sans aucun doute sauvée !

L'exception française aujourd'hui revendiquée à tout propos ne permet plus de croire à une vocation universelle de la France. **L'exception est le contraire de l'universel.**

\* Face à ce qu'il convient, à bien des égards, de qualifier de « leurre républicain », parce que confisqué par une minorité nationaliste et technocratique, je formule l'espoir d'un sur-saut réel qui permettra l'avènement de « l'heure démocratique » différente de leur République. Mon rêve (« I have a dream ») à pour nom : « Europe ».

J.J. PAGE

\* Voir la critique de leur ouvrage en page 11, livres de ce numéro.

# Zen

Ce qui m'a frappé durant ces dernières vacances c'est l'extraordinaire attirance qu'exerce désormais la Bretagne sur le mental de nos voisins de toutes catégories. En voici quelques exemples :

En passant à Villedieu-les-Poêles, capitale manchote de la cloche, j'ai voulu m'en procurer une pour faire joli à côté de ma porte d'entrée. Comme je demandais à la vendeuse ce que voulait dire l'inscription latine qui l'ornait : **Qui me tangit vocem meam audi!** elle me répond : « Je ne sais pas, ça doit certainement être du breton. »

Dans "Ouest-France" du 21 août, sous le titre "Les premières vacances de Fatima", on nous explique que le Secours Catholique organise des séjours dans le Maine-et-Loire pour des familles qui ne quittent jamais le XVIII<sup>e</sup> arrondissement. Ce voyage dans l'inconnu angoissait tellement la famille en question, que le benévole de Paris "J'ai écrit expliqué que c'était en Bretagne pour qu'elle s'entende mieux l'endroit..."

Au Festival interceltique, lors de la dernière soirée BZH, mes voisins de gauche, des Normands me disaient qu'ils allaient venir habiter en Bretagne, car chez eux il ne se passait pas grand-chose et mes voisins de droite, des Bretons habitant Amiens racontaient que là-bas leur famille était mal vue, car les

parents parlaient toujours breton entre eux et qu'on les accusait d'y venir "prendre le pain des Français".

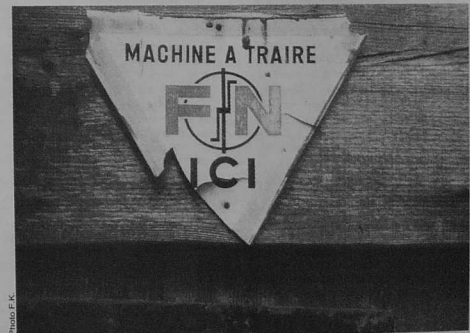
A ce même Festival j'ai aussi remarqué une évolution fort significative. Avant, il y a 5 ou 10 ans, il se trouvait toujours quelques hurluberlus pour singer les danses locales en levant un maximum la jambe. Désormais, tout le monde s'applique au mieux pour faire aussi bien que les régionaux de l'étape... même les 75 !

Tout cela indique que nous avons gagné l'opinion publique. Alors, les nationaux républicains chauvins de tous bords usent leurs derniers pétards mouillés, comme dans le Figaro du 17 août François Guillaume, ex-ministre après avoir été président de la FNSEA, râle contre la Charte des langues et écrit : **"La préservation des accultuels de nos provinces n'est pas liée à l'apprentissage des langues régionales par un large public, mais à la traduction en bon français qu'en feront les chercheurs et les initiés."**

Alors, comme me disait mon copain qui est à la fois Bulgare et peintre, après l'agression dont a été victime l'UDB à Lorient, restons Zen, tout cela montre que nos ennemis perdent la face et leur sang-froid. C'est le meilleur signe de la justesse de notre combat.

Al Louarn

## Quelle vacherie



Les vacances à la ferme réservent parfois de curieuses surprises. Qui aurait dit que le FN était en réalité une machine à traire... les électeurs ? Heureusement que depuis quelque temps, les fachos vont plutôt de mal en pis !

## Planification

# 12<sup>e</sup> plan : Une adaptation au modèle dominant au lieu d'une nécessaire révolution

Le débat est d'importance, car au total, il s'agit pour l'Etat de répartir 105 milliards de francs sur l'ensemble du territoire de la République, pour la période allant de 2000 à 2006, soit 7 années.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, nous allons resituer le contexte général et la méthode.

### Le contexte général et la Bretagne

Les temps ont changé, de nouveaux défis attendent la Bretagne et surtout les problématiques ne sont plus les mêmes : le modèle breton des trente glorieuses a vécu.

Aujourd'hui, ces défis, quels sont-ils ?

1) Des coupes claires dans les budgets militaires, d'autant plus brutales que la France les a trop longtemps retardés, et qui ont déjà et auront encore des conséquences graves sur le plan économique et social si des alternatives civiles ne sont pas activement recherchées.

2) Une dégradation continue de la qualité de l'eau par les nitrates et les pesticides qui menace à brève échéance des pans entiers de l'économie bretonne (agro-alimentaire, pêche côtière et cultures marines, tourisme) et qui appauvrit déjà la Bretagne en provoquant des plans de traitement (et non pas de prévention) des pollutions toujours plus coûteux pour le contribuable.

3) La mise en œuvre de la monnaie unique qui va accentuer l'internationalisation des rapports économiques alors que la Bretagne est encore l'une des régions de France les moins ouvertes à l'export.

4) Les réformes de la politique agricole commune (PAC), de la Politique commune des pêches (PCP) et des fonds structurels communautaires (aides au développement des régions) contenues dans l'Agenda 2000 de la Commission européenne, avec en perspective une réduction des aides européennes attribuées à la Bretagne.

5) L'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale avec le risque évident d'un déplacement vers l'Est du centre de gravité de l'Europe politique, économique et financière.

6) Le renforcement du poids politique et économique des régions de l'Etat espagnol, de l'Irlande, de l'Ecosse et du Pays de Galles qui seront de plus en plus des concurrents directs et féroces pour la Bretagne si nous n'obtenons pas les moyens politiques de construire avec ces régions de vrais partenariats.

7) Les inégalités territoriales qui continuent de progresser en France. Ces régions riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent. Par ailleurs les atouts du développement économique sont chez les riches, un exemple la région parisienne concentre 53 % des chercheurs français pour 20 % de la population totale.

La Bretagne est la plus pauvre des régions riches et la plus riche des régions pauvres.

De plus, les perspectives démographiques mettent en évidence le développement de plus en plus inégal de la Bretagne. L'Est breton progresse, l'Ouest breton, le Nord breton et surtout le Centre-Bretagne, vieillissent.

8) Les inégalités sociales s'accroissent, la grande pauvreté et le nombre de bénéficiaires du RMI croissent régulièrement. La précarité des salariés et la déregulation sociale n'ont jamais été aussi fortes.

Les fonds de pension menacent la relative équité des systèmes de retraites.

9) Le chômage, officiellement touche près de 12 % de la population active. Rien ne permet d'envisager une décroche véritable de ce fléau.

En Bretagne l'émigration a repris plus fortement depuis la fin des années 80, elle touche plus particulièrement les jeunes et les plus formés d'entre eux.

Pour faire une synthèse de cette partie et au risque d'être caricatural, nous pouvons aujourd'hui dire :

— que la Bretagne (amputée de la Loire Atlantique) avec ses forces et faiblesses, se situe dans le milieu de tableau des régions françaises. Mais que sa situation à la périphérie de l'Europe continentale est préoccupante, du fait de l'éloignement et des logiques de centralité, mais également par sa faible internationalisation économique.

— que la cohésion territoriale est mise à mal, car l'Ouest breton décroche et le Centre-Bretagne se vide,

— que la cohésion sociale est plus que menacée par la précarité, par la pauvreté, le chômage...

— que le système de concentration agricole et ses multiples pollutions mettent en péril tout un pan de l'économie et bien plus...

Les enjeux du 12<sup>e</sup> plan sont donc a priori évidents !

### Plans et méthode

Les objectifs des 11 premiers plans et du 12<sup>e</sup> sont les mêmes : aménager le territoire, corriger les inégalités...

De façon générale tous les 5 ou 6 ans, sans évaluation réelle, on recommande la grand-messe.

Nous allons donc regarder l'outil et ensuite la méthode.

Le plan est-il un outil pertinent ?

Planifier — c'est orienter l'aménagement et le développement.

— c'est intégrer de la cohérence sur le long terme.

— c'est programmer, étaler des financements.

Au travers du plan, la puissance publique retrouve normalement, un rôle d'orientation politique, une marge de manœuvre que le libéralisme a tendance à occulter lourdement. C'est un outil de démocratie, par la possible consultation et la prise en compte des initiatives locales.

Théoriquement le plan peut être et devrait être un outil politique essentiel. Tout dépend de la méthode d'élaboration et du mode de décision.

Pour les 11 premiers plans (le 12<sup>e</sup> n'échappe à la règle), c'est la toute puissance de l'Etat et du jacobinisme qui s'est imposée aux collectivités locales et territoriales ainsi qu'aux citoyens, même si les méthodes de consultation ont évolué et que la part de l'initiative locale a progressé.

C'est l'Etat, qui fixe les orientations, c'est l'Etat, via les préfets de région, qui organise la consultation, c'est l'Etat qui décide des financements. Pour en bénéficier, il faut entrer dans la logique retenue et alors être proche du prince, avoir ses entrées à la Cour.

Peu ou pas de place pour des projets autonomes. De plus, l'Etat est loin de respecter ses engagements. Le

plan routier breton devait être terminé en 1976...

Globalement, les plans qui devraient être le fer de lance de la politique d'aménagement équilibré du territoire français, hormis quelques exemples positifs localisés, ont été des outils de distribution de financements sans grande cohérence et surtout trop souvent à court terme. Le développement durable n'a jamais été pris en compte réellement.

### Le 12<sup>e</sup> plan (2000-2006)

Le CIADT (comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire du 15 décembre 97) et le comité interministériel du 30 juin 98 ont respectivement déterminés les nouvelles orientations relatives à la politique d'aménagement du territoire et à la politique de la ville.

L'objet de la circulaire Voynet du 1<sup>er</sup> juillet 98 donne mandat aux préfets pour préparer la stratégie de l'Etat dans la région et non pas de réfléchir aux projets de la région. En parallèle, les membres du gouvernement sont chargés d'établir leurs priorités.

Dans son contenu, la circulaire Voynet affirme 4 exigences :

— renforcement des dynamiques et des systèmes productifs régionaux et locaux,

— mise en avant de la notion de développement durable,

— volonté de développer la cohésion territoriale et de réduire les inégalités sociales et spatiales,

— promotion de la notion de pays et de l'organisation des agglomérations.

A priori, ces 4 exigences vont dans le bon sens... mais les 11 autres plans auraient eux aussi la volonté d'envisager et d'équilibrer le territoire.

A l'époque l'UDB aurait jugé positives ces orientations, tout en soulignant un certain nombre de limites et d'insuffisances et notamment le fait que l'Etat central reste juge et arbitre. La région citée dans la circulaire Voynet comme l'espace pertinent de l'aménagement du territoire n'est finalement considéré que comme un espace géographique à aménager. Sur la méthode et les pratiques, le 12<sup>e</sup> plan ne rompt pas avec la logique centralisatrice.

### La réalité : le CIADT du 23 juillet 1999

Le CIADT a donc, il y a quelques semaines, réparti 95 milliards de francs

entre différents ministères et les régions. Après cet ministère, il restait 10 milliards de francs à répartir entre les régions. La part de la région Bretagne est la même que pour le 11<sup>e</sup> plan, soit 5,200 milliards de francs alors que la durée du 12<sup>e</sup> plan sera de 7 années contre 6 précédemment.

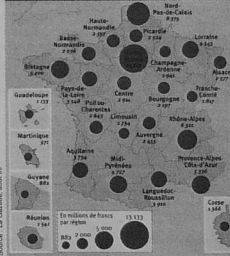
L'augmentation de la dotation aux régions ne concerne pas les plus pauvres, mais plutôt celles qui concentrent le plus de population et surtout des problèmes liés à la concentration urbaine.

Les crédits du ministère de la Ville doublent.

La part réservée aux routes, reste le gros morceau (20,6 MdF) même si elle diminue de 7 milliards. Une part de ferroviaire passe à 3,5 MdF, ce qui reste symbolique au regard des enjeux.

Le plan université 3000 devrait récupérer 15 des 16 MdF du poste éducation recherche, sachant que l'ille-de-France doit bénéficier de près du quart de ce budget.

### Répartition des régions de la première enveloppe des contrats de plan Etat-Région 2000-2006 (en milliards de francs)



Dans les grandes masses et les priorités retenues, il n'y a pas de rupture avec les politiques précédentes, si ce n'est l'organisation autour des pays (territoires de projets) et les contrats d'agglomération qui ouvrent un nouveau cadre de contractualisation avec l'Etat.

Concrètement, on ne voit pas comment le 12<sup>e</sup> plan peut réellement modifier les déséquilibres du territoire français. Il vise d'abord à traiter des problèmes immédiats, qui sont pour certains importants (problèmes des banlieues, qui relevaient avant des compétences directes de l'Etat). Ceci étant c'est du court terme et l'on traite plus les conséquences que les causes.

La logique de développement durable énoncée dans les orientations ne transpire pas et la part d'initiative locale reste comme d'habitude, marginale. Pire, on peut même s'interroger : est-ce que ce plan ne consacre pas le modèle français, centralisé et de plus en plus urbain ?

### Que va-t-il se passer maintenant ?

Les préfets de région ont mandat pour faire remonter pour le 15 octobre à la DATAR, les priorités des régions et pour organiser la consultation : la signature des contrats de plan n'intervient qu'après.

Ce que l'on sait également c'est que les contrats de pays et d'agglomérations peuvent converger et qu'il y aura des financements pour les coopérations inter-régionales.

Consciente que l'ère des délocalisations industrielles décidées par l'Etat est définitivement révolue et qu'à cet égard rien ne serait plus dangereux que de bercer les Bretons d'illusions, l'Union démocratique bretonne veut bâtir avec les Bretons un projet de développement autonome qui s'appuie d'abord sur les atouts propres à la Bretagne : une identité culturelle riche et appréciée qui peut devenir notre premier facteur de développement économique et social, une ouverture sur la mer et des compétences maritimes sans équivalent en France, une population jeune plus qualifiée que la moyenne des Français, un environnement enviable mais encore insuffisamment mis en valeur.

C'est en s'appuyant d'abord sur ces atouts-là que la Bretagne pourra répondre aux défis de l'élargissement de l'Europe politique et économique et de l'internationalisation des échanges.

L'autonomie de la Bretagne, mot longtemps tabou, n'est plus le sujet d'un débat idéologique, sorte de chiffon rouge que les jacobins de droite comme de gauche ont agité régulièrement pour dissuader les Bretons, qu'ils voulaient dociles et soumis, de contester un système de pouvoir hypercentralisé qui ne profite qu'à une minorité arc-boutée sur ses privilèges de caste. La recherche d'autonomie est une nécessité vitale pour assurer un devenir à la Bretagne et ses enfants.

C'est bien la France telle qu'elle fonctionne qui est marginale et anachronique et les Bretons ont un rôle majeur à jouer pour faire bouger la France.

Robert PEDRON

## Leurre de vérité

# Capitalisme estival

Que l'économie française fut tumultueuse cet été ! Cette période de l'année est habituellement plutôt morne. Pour une fois il n'en a rien été — c'est le cas de le dire — car quelques gros Messieurs de la Finance avaient décidé de sacrifier leurs vacances, d'ordinaire pourtant fort dorées, pour s'adonner aux joies du Capitalisme débridé. Enfin débridé, osèrent affirmer certains observateurs avertis de la chose économique. La France acceptait enfin d'entrer dans la modernité, acceptait désormais la loi infaillible du Marché. Le troisième millénaire peut enfin débiter ! Nous serons au rendez-vous de l'Histoire... financière.

### Le grand casino

On aura reconnu, sous le couvert des mots, le captivant feuilleton de l'été mettant aux prises, dans un suspense des plus époustouflants, trois fleurons de la Banque française, la Société Générale, la BNP et Paribas.

Comme dans les meilleures séries de la télévision américaine aux innombrables épisodes, l'intrigue est fort banale. La Société Générale lance une Offre publique d'échange (OPE) sur Paribas que convoitait la BNP, qui alors contre-attaque en lançant sa propre OPE à la fois sur la Société Générale et Paribas. Que de questions essentielles sont soulevées par ce début de scénario pauvre à pleurer ! Les actionnaires de Paribas préféreraient-ils garder leurs actions ou les échanger contre des actions de la Société Générale (enjeu de toute OPE) tandis que les actionnaires de la Société Générale garderaient majoritairement leurs actions ? Les actionnaires de la Société Générale et de Paribas allaient-ils céder majoritairement leurs actions contre des actions de la BNP ? Les actionnaires de Paribas préféreraient-ils garder leurs actions, rejetant l'offre conjointe de la Société Générale et de la BNP, tandis que les actionnaires de la Société Générale rejetteraient celle de la BNP ? Voilà bien des questions insoutenables pour le commun des mortels, surtout à la veille de partir en vacances. On partit néanmoins en se disant que depuis les plages ou la cime des montagnes on parviendrait bien à se tenir informé du déroulement tant attendu.

Si c'est la première question qui est la bonne, nous aurons alors la constitution d'un groupe financier de taille européenne (SG-Paribas), la BNP devenant un concurrent marginal.

Si la bonne question est la seconde, nous assisterons à la constitution d'un groupe de taille mondiale, la BNP contrôlant majoritairement les deux autres protagonistes. Enfin, avec la troisième question chacun reste maître chez lui, les deux OPE ayant échoué.

Comme ils se démenèrent, à la télé, à la radio, dans la presse, les présidents de la Société Générale et de la BNP pour défendre, bec et ongles, leur produit. De vrais bateleurs de foire ! D'incroyables bonimentiers ! Que de talent insoupçonné qui attendait la grande affaire pour éclore au grand jour.

Qu'ils sont beaux et fiers les héros du capitalisme moderne et décomplexé quand ils chevauchent gaillardement les vagues de capitaux sans cesse plus grosses, poussés qu'elles sont par le profit, ce vent suprême que seuls les meilleurs capitaines savent prendre pour la victorieuse traversée.

### Gesticulations dérisoires

Ils sont beaux et fiers. Mais sont-ils généreux ? A qui profitent les opérations financières d'une telle envergure ? Aux actionnaires, gros et moyens, c'est-à-dire à une infime minorité,

généralement toujours les mêmes, car le capitalisme français a ceci de particulier que l'on retrouve sans cesse les mêmes têtes dans les conseils d'administration des groupes industriels et financiers. Disons-le tout net : les héros de la Finance du XXI<sup>e</sup> siècle n'aiment pas le partage des richesses.

Il n'est que de les voir se démenner nerveusement, eux et les journalistes serviteurs — « les nouveaux chiens de garde » — qui leur servent de faire-valoir, contre l'idée de l'instauration de la taxe Tobin. Cet économiste américain, récompensé un jour par le prix Nobel, a proposé il y a déjà bien longtemps que les transactions sur les monnaies soient taxées à... 0,1 %. Restée lettre morte durant de trop nombreuses années, cette idée est promue aujourd'hui par des économistes hétérodoxes de plus en plus nombreux et des associations composées de citoyens horrifiés par la tournure que prend le capitalisme financier sans contrôle. Les échanges de devises représentent chaque jour 1.500 milliards de dollars ! Un impôt au taux dérisoire rapporterait une manne qui, elle, ne le serait pas. Le produit de cette taxe permettrait d'aider les plus démunis tant dans les pays riches que dans les pays pauvres. Génial, non ?

Effrayant, oui ! Très vite nos héros sont partis en guerre contre cette terrible menace. Tant que la proposition de Tobin restait couchée sur le papier d'un manuel d'économie que presqu'une personne n'avait lu, on se gardait bien d'en parler. On l'avait même oublié.

Mais voilà qu'elle s'éveille, puis se dresse pour enfin marcher d'un pas alerte. Il faut l'arrêter avant qu'il ne soit trop tard. Quoi de mieux pour ce faire que le mensonge. Alors, partout on colporte que cette taxe serait dangereuse et inefficace. Inefficace, une taxe qui soulagerait un peu la misère humaine ? Un peu de décence. Messieurs, vous qui possédez tant ! Dangereuse, une taxe de 0,1 % ? Pour qui prenez-vous le citoyen qui fait l'effort de s'informer sur la marche du monde ? Une si petite taxe vous mettrait sur la paille ? Vous êtes tout bonnement ridicules. Pour ne pas dire minables alors que vous savez si bien, par ailleurs, exhiber votre puissance de raisonnement, celle que vous avez dûment apprise — ou ingurgitée — dans les Grandes Ecoles.

La raison véritable de l'incroyable mobilisation contre cette idée généreuse est tout autre. Elle tient en ceci : cette taxe, si dérisoire qu'elle ne saurait être dangereuse pour la Finance, est un retour en arrière dans la progression générale vers toujours moins de réglementation sur les marchés et notamment le marché financier. Le recul — fort léger en en conviendra — pourrait être annulé par une volonté plus large de reprise en main de l'économie par la puissance publique enfin consciente des dangers du tout-marché. Ces Messieurs les possédants et leurs serviteurs zélés ne peuvent tolérer cela.

Venons-en au dénouement de l'affaire estivale. Justement le marché n'a pas su trancher. A l'issue des OPE croisées, la BNP contrôle majoritairement Paribas mais n'a récupéré que 37 % du capital de la Société Générale. On va s'en remettre à l'Etat pour sortir de l'impasse. Eh ! oui, Messieurs, le marché sans aucune intervention publique est un leurre. Et c'est tant mieux ! Vous auriez mieux fait de partir en vacances, vos gesticulations ont été si vaines. Vous avez perdu une large part de votre crédibilité et vous n'êtes même pas bronzés ! Pourtant, déjà vous fourbissez vos armes pour de nouvelles batailles. Les héros sont infatigables même quand leurs combats ne sont que pitoyables. D'autres se battent vraiment pour que le monde marche mieux. On en parle moins, tout simplement.

Yann FIEVET

# POBL VREIZH

Unnekvet rann :

## Vakañsou e Breizh : E Bro-Vrier hag er Vro-Wenn

Ur bern gouelioù a vez e Breizh e-pad an hañv : re vihan, re vras, re etre, tud a viladoù mesk-ha-mesk, Bretoned ha touristed.

Plijadur, cholori, charre ha trouz a vez da heul, ivez. Ne blij ket kement-se seurt gouelioù, dreist-holl ar re vrasañ anezhe, da Erwan na da Rozenn ar Sidaner. Aboaec ma 'z int distroet diouzh Pariz da labourat en o bro c'hennid, e uzinoù elektronek Lanleger e plij dezhe dreist-holl mont da weladenniñ Breizh.

— Tra-walc'h a draoù kaer a zo da welet amañ kuit da vont da c'haloupat e-maez ar vro, eo kustumet Erwan da laret. Ha setu hañv-goañv e kaver anezhe o foetañ hentoù Breizh. Touristelezh a nested a vez graet eus se gant pennoù bras an douristelezh. Mont a ra ar seurt touristelezh war greskiñ ar pezh a zo un dra vat evit ar vro hag evit an dud.

Er bloaz-mañ eta eo aet Erwan ha Rozenn da dremen en nebeud sizhunvezhoù e Bro Vrier hag er Vro-Wenn e kreisteiz Breizh.

Gant ar c'harr-tan e yeont betek enez Fedrun e-kreiz Bro Vrier met goude eo gwelloc'h gante dilezel an oto ha mont war droad da weladenniñ ar gêriadenn savet e-kreiz ar gwerioù. Koant tre eo homañ hag he ziez soul (korz kentoc'h) gwennet gant raz hag o liorzhoù douar du e lec'h ma kresk legumaj kaer. Met evit ober anoudegezh gant ar vro eo ret mont war ar c'hanolou gant ur vag. Ha setu ar pezh a reont. Ur pennad goude, eta, emaint war vourzh ur vag zu kaset war-raok gant ur berchenn hir a vez sanket betek strad al lec'hid gant o hencher, un toupard a zen, un tok ledan war e benn ha mat e'henou, me lâr deoc'h. Rene Moyon eo e anv enezourien. Ar re all a zo anvet Aoustin. E-keit ha ma rikl ar vag zu, goret ha sioul, war c'horre an dour ken du ha hi korz, hesk uhel, ha broenn a-bep-tu dezhi, e-kreiz un natur diwallet gant Brieriz o-unan, dindan oabl hinon ur beurevezh hañv, nepell koulskoude eus safar ar vag vras a weler he savadurioù uhel ha givri bras he forzh-mor en dremmel,



## Eus an aod vev d'ar c'hoad don

(Danevell diembann gant Fañch Treger Skeudenn gant Nanda Troman)

e kont o hencher dezhe istor ha buhez e vro hag un darn eus e vuhez dezhañ e-unan.

Kozh-Noe, emezañ eo gwerioù Bro-Vrier bet krouet gwechall gant ar mor gwechoù o tont don en douarou ha gwechoù all o tec'hout pell er-maez. Hag eñ da ziskouez, dezhe un tamm koad du karrekaet, kaled evel dir, anvet «morta». Un testeni eus an oadvezhoù-se. Kalz diwezhatoc'h, d'an 8 a viz Eost 1462 e voe ansvet dre urzhiadur gant an duk a Vreizh, Fransez II, perc'hentiezh disrann Brieriz war ar gwerioù kreiz, da laret eo 6.700 hektar. Hag abaoe eo chomet an traoù er stad-se dre youl tud ar vro.

E-pad ma oa o komz evel-se e neuve e kichen ar vag ur vamm houad, ur prosesion houadigou melen war he lerc'h hag a-us dezhe e plañve sioul ha mistr unan eus arouezusañ evn ar vro, sparfell ar gwerioù. Er peldere e save sonn en oabl tourioù ilizou Saint-Lyphard ha Saint-André-des-Eaux a-us d'ur mor korz glas o wagenniñ en aezhenn.

— Pa oan krennard, eme paotr e vag, e plij d'am c'hamaladed ha din-me neuviñ er c'hanolou ha sachañ ar houldi en dour en ur gregiñ en o zreiz dre zindan. Ar pezh ne blij ket re na d'an evned-mañ na d'o ferc'henn, eveljust. Patra faot deoc'h ! Kanfarded 'zo kanfarded ! Gwechall, emezañ c'hoazh, e veze Brieriz diwar kenwerzh an taouarc'h a veze kaset d'ar c'hériou tro-dro gant koberi. Gant ar chase hag ar pesketaerezh e veze gwellaet ar geusteuenn, treut a-walc'h a-hend-all. Houldi gouez dreist-holl a vez chaset er gwerioù.

— Ha peseurt pesked a vez kavet amañ ? eme Erwan, pesketaer touet anezhañ.

Dreist-holl karpennou, gwenned, bekeded hag evelust silioù anvet ganeomp «pimpeneaux» hag ez omp kustumet da grazañ war tan mouded. Paket e vez ar c'harpennou, ar gwenned hag

ar pesked gwenn all gant kevelloù stignet e strad touloù ar gorzez. Ar silioù, avat, a vez tapet gant ur gavelod anvet ganeomp «foënes».

Pa voe aet kenwerzh an taouarc'h da fall, e kendalc'has paotr ar vag, e veze Brieriz da labourat e fornioù uhel chanterioù an Atlantel e Sant Nazer. Ha goude o dezvez labour tenn e kavent amzer ha nerzh-youl da vont er gwerioù da sevel o c'hevell pe da chaset houldi gouez.

Un toullad bloavezhioù 'zo pa yeas war ziskar al labour e chanterioù Sant-Nazer e voe dic'hopret ur bern tud, kalz a Vrieriz en o zouez. Me a voe unan dioute ha setu am eus rasket en em zibab evel ma c'hellen evit gouini ma zamm kreun a-drugarez d'an douristelezh dreist-holl, evel ma welit. Neuze e paouezas o hencher da gaozeal un tammig ha ne veze klevet ken nemet kan an avel er gorzez. Dont a reas da sorj da Erwan eus tud vrudet ar vroig-mañ. Ar barzh René-Guy Cadou ganet e Sainte-Reine-de-Bretagne, René-Yves Creston (Reun Kreston), ergerzhour hag arzour, unan eus ar «Seiz Breiz», Alphonse de Chateaubriant, ar romantour. A-drugarez dezhe o zri o deus graet anoudegezh, Rozenn hag eñ, evit ar wech kentañ, gant ar vro-mañ ken disheñvel ouzh Bro-Dreger ha ken breizhat koulskoude.

— Bremañ, eme o hencher oc'h adkregiñ gant e gaoz, eo gwellaet an traoù e chanterioù an Atlantel ha krog e vezer adarre da c'hopia micherourien yaouank. Gwell-a-se, evite ! Met evidon-me eo re ziwizhat !

(Da vezañ kendalc'h et)



## Pennduig ma c'hazhes

### Pempved klemm : AR C'HLEUZIΟΥ

— Hopala ! Pennduig, ase eh it un tammig pell ur sort !

— Penaos ? Penaos ? n'an ket tamm'bed pelloc'h ewid ar merc'hed sellit pegement a amzer e passont e netaad, é troc'hañ, é liwañ o ivinioù... ewid boud sellet ged ar baotred ! Ur plac'h ged ivinioù diharag ha du-pod n'he dehe, hiriw an deiz, chañs'bed ged paotr'bed namaed ba Bro China marse lec'h ma vank kement a verc'hed ! 'Ba bed ar c'hizhier, 'vez tostaet doc'hoc'h, pe 'vez pellaet doc'hoc'h hrewez hoc'h ivinioù. Mes kement-mañ ne vuitt ket pandoogwir ne vevit ket-c'hw'i da nos 'el ma raomp ni.

Mes braw eo deoc'h kompren ur sort e tebromp-ni kig, ha kig ur sort : red deomp neusen krog bal loenedigou a dapomp dre hon c'hrabanou. Un dra oc'hpenn : tuet vemp da grapoud er gwez ; penaos hen gober hamb ivinioù kaled ha luemmet mat ?

— Beteg bremañ e soñjen, Pennduig, e vesech' skuizh d'an deiz hag e klaskec'h kousked dre m'ho poa jiboessaet a-pad an nos, dre m'ho poa logotaet... Ha kent 'ma 'fin, e passit marse an hanter ag ho nosiadoù doc'h belouss douss ur Matou bennag ar ur c'hleuz bennaked...

— Kement-mañ ne sella ket ahanoc'h, mestr ! Peb unan zo libr. Mam buhez prevez an heni eo an dramañ. Ha n'ho peus ket maed sevel da nos ewid gouëd hirroc'h. N'an ket me da sell petra 'rait c'hw'i geti da nos...

— Bon, bon, ne facht ket Pennduig. Arrestomp ged ar sachblew etredomp : dija 'h on me hanter disto, ha ma padehe re ar sach-blew, e trochen moual buañ !

— Ya, ase e kavan divalaw passapl ar baotred ; n'ho peus ket c'hoazh komprenet penaos gwarn ho plew geneoc'h... Ya pa n'oc'h ket moual tre, e vec'h hanter disto, ha lies oc'hpenn ; ar an

dachenn-se e kavan ahanoc'h nul ; erfin, "peb unan en deus ur si..."

— Un den n'eo ket maed un den, ma Fennduig. Mes daomp endro d'ho klemmoù.

— Ya, faota din kaoseal ag un dra a zo a boues bras ewidomp : ged ur c'hleuz, hon bez hon gwalc'h a heol, hag hon gwalc'h a zisheol ; ase 'vez an tu deomp da zibab boud heolataet euriadoù pe un herrad hembkén ; ase hon bez an tu iwe da chom ban disheol dre ma kavomp ataw ur radenn, ur blantenn pe ur wezenn vihan da guzhad ahanomp ; hrewez goulennoù hon c'horv e c'hellomp choas ; sur ho peus taolet pled pegen sod 'vemp-ni ged an heol, penaos e plija deomp astenn hon mambrou 'wid ressew ar bannoù heol da lakaad da lugerniñ hon blew hag hon eneñv, kar ul liamm zo etre an daoù, mestr : pa lugerna an eil, e lugerna iwe egile, mes marse ase eh an re bell 'widoc'h... ha n'oc'h ket 'wid me heuli...

— Stard 'walc'h eo din, ma Fennduig, mes en ur lakaad poan e tan da benn ur sort.

— Bon, kar ne faota ket din, mestr, kass droug-penn deoc'h ged ma soñjou ken don. Ag ar c'hleuz e kaoseomp, chomomp ged ar c'hleuz.

— Ya ma Fennduig, dre ho kaoseoù ema daet splann din 'pez afer ag ar c'hleuziou

- ewid spial hamb boud spiet
- ewid gweled hamb gouëd da zen
- ewid boud heolataet di-soursi kaer.

— Just'walc'h 'h on é lann ul leorig daet er maes newez-so : "Penaos adsevel ar girzhier ? Ha kontiñ a rin deoc'h pezh zo e-barzh, ha gwelet vo pezh zo moiant sevel, ewid d'ho plew lugerniñ muioc'h c'hoazh !"

Ha hi da dostaad doc'hin  
Ha me da flourad dehi he c'hein belouss  
Ha hi da ronronal, da ronronal  
Ha me da ronronal 'elti...

Herri AR BORN

## Ur sell war an Eisteddfod

Petra eo an Eisteddfod ? Diaes eo kavout ur ger brezhoneg evit ar ger-se. Bez e c'hellomp lavarout eo an Eisteddfod ur gouel sevenadurel e Bro-Gembre. Met meur a seurt Eisteddfod a zo e gwirionez. Eus Eisteddfod Vroadel Bro-Gembre emañ o kaezal amañ. Eisteddfodoù all a zo ivez : eisteddfodoù lec'hel, Eisteddfod Etrevroadel Bro Gembre a vez bep bloaz e Llangollen, Eisteddfod ar Re Yauauk... Abaoe muioc'h eget ur c'hanved pe abaoe kant vloaz ha daou-ugent, e vez dalc'het bep bloaz Eisteddfod Vroadel Bro-Gembre, d'ur bloaz an Hantnoz ha d'ur bloaz walc'h er C'hreisteiz. Er bloaz-mañ e oa war Enez Von (Anglesey e galleg), er bloaz a zeu e vo er Su e Llaneli. E-pad sizhunvezh kentañ miz Eost e vez atav en Eisteddfod.

An Telfenn Vras ("Y Pafllin") a vez graet anezhi e kembraeg eo kreiz, pe kalon, an Eisteddfod. Un delfenn a c'heller lakaat enni war-dro 4.000 den. Eno ez eus da gentañ kenstrivadegoù liesseurt e-pad an devezh a-bezh, eus dek eur-vintin betek chwech eur-maz, nemet d'ar sul (d'an deiz-se ne vez nemet ur selvi rejiljel) : kenstrivadegoù lazioù-kanañ a bep seurt, kenstrivadegoù kanaouennoù elitoniet gant ur piano losteg pe gant un delenn, kenstrivadegoù lazioù-seniñ, kenstrivadegoù d'ar (met 'neus ket kalz deusout), hag ivez kenstrivadegoù barzhoniezh ha lennegezh. En ur mod, met en ur mod hepken, e c'heller kenveriañ an Eisteddfod ouz Kan ar Bobl pe ouz Gouelioù Etrekeltiek an Oriant.

Abadennoù a-bouez a vez lidet ivez dindan an delfenn vras hag a vez prizet-tre gant ar Gembreiz : e-pad ul lid dalc'het gant Goursez Barzhdar ar brolioù keltiek e vez roet da varzhd gwellañ ar bloaz daou briz brudet-tre : ar Guronenn ha dreist-holl ar Gador. Evit kenstrivañ e rank an darvez-treid gwerzaouñ diwar-benn ur menoz kinniget dezho (er bloaz-mañ e oa "ar poutou" ar menoz kinniget d'ar re a genstrive evit ar Gador) met en ur mod kengouel kemplek-tre gant klotennoù-diabarzh a vez graet "bynganedd" anezhañ. Gant an hevelep lid e vez roet ar Vedalenn evit ur skrid yezh-plaen. Roet e vez ivez war un ton bras, met hep ar

Goursez, ar Vedalenn evit ar Sonerezh. Enoret e vez ivez e-pad un abadenn-lid ar Gembreiz, o vevañ er brolioù all ; er bloaz-mañ e oa en o fern ur Gembreadez, dimezet gant un filijour a Vro-Japan hag o vevañ er vro-se. Deus an noz ez eus arvestoù kan pe sonerezh gant arzhouen brudet-tre. Er bloaz-mañ en deus Bryn Terfel kanet div wech ; brudet-tre eo deud da vezañ, anavezet dre ar bed a-bezh : a-raok an hañv en deus kanet en Opera e Paris e-barzh "Don Giovanni" gant Mozart.

Tro-dro d'an Delfenn Vras ez eus un dachenn ledan. Warni e vez kavet telfennoù all pe tiez-koad : evit al lennegezh, an d'ar, ar skiantoù, ar sportoù, an arzhou, an artizanelezh, an iouristelezh, an eñdro, an distkouezadegoù ; ur c'hoariva a zo ivez ; enno ez eus, e-pad an devezh, sonadegoù, kanaedegoù pe kaezadennoù a bep seurt. Telfennoù a zo ivez evit ar chadennoù skingomz (Radio Cymru, B.B.C.) ha skinwel (S4C hag H.T.V.). Evit ar wech kentañ er bloaz-mañ e oa un delfenn evit un dra a-bouez tre : hini bodadenn Vroadel Bro-Gembre a oa bet dilennet a-raok an hafiv.

War an dachenn ez eus stalioù dindan lien. Er bloaz-mañ e oa muioc'h eget 300 stal. Enno e vez kavet ur bern oazadurioù dishevel : oazadurioù privez pe fofan, kevredigezhioù liesseurt ; kavet e vez sindikadoù, strolladoù politikel, lizoù (eus ar Gatoliked betek an Adventisted), embannadurioù, skolioù-meur, strolladoù evit ar yezh, kevredigezhioù a labour evit ar peoc'h, evit ar re gozh, ar re zlat, ar re ampecheñ, evit an Trade Bed... Bez 'vez kavet ivez stal kevredigezh Breizh-Kembre. En ur ober tro ar stalioù e vez desket ur bern traoù diwar-benn Bro Gembre a-vremañ.

Amañ a vez graet e pep lec'h gant ar c'hembraeg. El lodenn vrasañ eus ar stalioù eo kembraeg ar panelloù, aliesig a-walc'h e vez koulskoude panelloù divyezhek. Pep tra a vez kementet nemet e kembraeg kement en delfenn vras ha war an dachenn ; met tu zo da gaut binvilletiñ (e saozneg) evit netta e-pad an devezh evit an dud a ya da azezañ e-barzh an delfenn vras. E saozneg e vez respontet

deoc'h, en un doare hegarat, ma ne gomzit ket kembraeg. Evit ar re a fell dezho deskiñ kembraeg ez eus un telfenn ispisial : telfenn ar re o teskiñ ; enni e c'heller e-pad ar sizhunvezh kaout kentelioù



Ar Gador, lord ar barzh

kembraeg (met ivez kentelioù brezhoneg pe gouezeleg) ha kaout titouroù diwar-benn ar c'hentelioù pe an hentennnoù kembraeg.

War-dro 170.000 den a vez degemeret en Eisteddfod, da lavarout eo teir gwech nebeutoc'h eget e Gouelioù an Oriant, pe c'hoazh war-dro un dederenn eus ar Gembregerien. Met ur gouel stalioù e vez desket ur bern traoù diwar-benn Bro Gembre a-vremañ.

Dishevel e Bro-Gembre diouz Breiz. Met marteze ez eus kentelioù da dennañ diwar ar pezh a vez graet en Eisteddfod. Kit hoch-unan da welout ha da ober ho soñj !

## C'hoari ha kanan

Aleksandr Ledan (1777-1855) a zo bet mouler ha skrivagner e Montroulez. Embannet en deus meur a dra ! Skrivet zo bet ivez ur bern traoù gantañ. Ul lodenn vat eus e zornskridoù a zo miret e Levraoueg Montroulez. Emañ Herve Peadeceñ o studiadh anezho. Kavet en deus un "drajedienn" chomet diembann : **Gabriela Verji**. Moulet eo bet bramañ gant Emgleo Breiz. Ha gant ur studiaden savet gant H. Peadeceñ, klasket gantañ orin an istor-se. A. Ledan en deus troet ar pezhic'hoari-se diwar ar galleg. Tu vo da geriverian ul lodenn :

"An destenn vrezoneg a zo eun tamma mad hirah (1994 gwerzenn) eged testenn de Belloy (1666 gwerzenn)... Diêz eo bet dezañ (A. Ledan) trei gwerzenn-ha-gwerzenn, pakel ma oa etre ster an destenn, river an troadour, hag ar hotennou o vond diou-ha-diou, war ar mathad".

A-raok labourat war ar pezhic'hoari e oa bet troet ivez gant Ledan, diwar ar galleg "**Gwerz Gabriela a Verji**". Kavet e vo ivez ul levr.

Embannadurioù Al Lanv a ginnig deomp ul levr evit diduamant an dud : "**Gerioù-kroaz ar vretoned**". Ur pezh leor. Kavet e vo ennañ 103 kael ha 24



dir. Un doare plijus da baseal e amzer ha da welout pe adwelout Breizh hag al lennegezh vrezhonek. Ul labour savet gant Frañsoaz Lermen. Golo treset ganti.

Joseph Jigourel, anavezet ganimp evit e levrioù, e galleg, da skouer

"**Mon pauvre garçon**", istitlet "**me mabeitch peur**", eñvorennoù yaouankiz e Bro Zañzag-Lokrist, a oa bet pedet gant Andreo ar Merser da zastum kariaouennoù eus ar vro-se. Skoazellet gant tud all en deus savet ul levr brav, komzoù ha sonerezh : **Sonieù Bro-Gwened**.

"Gouied a ram eo on labour dibarlet tre ha diglok, med kredein a ram on-eus groeit ag or gwellañ a veid ase salvein ar pah a helle bouid hoah.

"Ha koutant braz e vohem e vohed dihun en un nebeud tud barreg ar hoant da gendêrnel ha da gas da benn ar labour-se".

Dam eus ar c'hanaouennoù-se a zo istorel, bet kanet e Bubri, Melrand, Gwern hag e lec'hioù all. "**Pa deo bet krouet gweleu Han Bont e 1864, e-leh a batred yaouank an douareu-se hag ag Morbihan o-deus devallet o maneig a veid doned da labourad en uzin**".

Ur vinkasesedig a zo da heul.

**Glaoda MILLOUR**

Ledan Aleksandr. Peadeceñ Hervé. Trajedienn Gabriela Verji. 165 p. 80 L. Ar skoi vrezoneg. Lermen Frañ soaz. **Gerioù-kroaz ar vretoned**. 112 p. 60 L. Al Lanv. Jigourel Joseph. **Sonieù Bro-Gwened**. 90 p. 40 L. ar vinkasesedig 45 L. Emgleo Breiz.

### KINNIGOÙ LABOUR

Emañ Ofis ar Brezhoneg o klask evit e lec'hiad e Karac'h (postoù da vezañ krouet e-kerzh diskar-amzer 1999) :

**Ur sekretour leun-amzer** : ober war-dro sekretouriezh lec'hiad Karac'h. Bezañ gouest da verañ ur gontouriezh eeun a vo deuet mat.

**Ur post troour leun-amzer**.

**Ur post troour leun-amzer** e framm ur gevrat "implij-yaouank".

Evit an daou bost troour e vo deuet mat un anaoudegezh eus ar meziantoù word hag access hag un tamm skiant-prenet war an treiñ ivez evel-just.

Evit an tri fost ez eo ret bezañ gouest da labourat e brezhoneg da lavaret eo bezañ gouest n'eo ket hepken da gomz met ivez da lenn ha da skrivañ mat ar yezh.

Klask zo ivez war unan bennak evit ur post CES. Labour kompenn an ti ha skoazellañ peurrest ar skipailh el labourioù sekretouriezh. Brezhoneger e ranko bezañ an den ivez.

Evit an holl bostoù-mañ kas ul lizher emginnig hag ur CV da : Ofis ar Brezhoneg, 10 straed Naonediz (rue Nantaise), 35000 Roazhon. - Pgz 02 23 44 04 30.

Pour la rentrée scolaire 99, DIWAN recherche

● Pour le collège de Relecq Kerhuon :

- un professeur de Mathématiques et Sciences.

- un professeur de Sciences de la vie et de la nature.

● Pour le collège du Morbihan :

- un professeur d'Anglais, poste basé à Plomeur.

LICENCE EXIGÉE pour ces postes, contractuel ou non de l'Education nationale.

- Un(e) animateur(trice)

"emploi jeune" pour le collège de Quimper.

- Une animatrice "emploi jeune" pour le lycée à Carhaix.

Condition exigée pour tous ces postes : être bretonnant.

Lettre de candidature et C.V. à adresser à :

DIWAN, BP 156, 29411 Landerneu cedex.

## Economie

### « Nous devons être vigilants »

Après la vache folle, le bœuf aux hormones, la tremblante du mouton, la peste porcine, les OGM, voici aujourd'hui le poulet à la dioxine, les farines animales à l'huile de vidange et aux boues de station d'épuration !

Demain sans doute, le poisson au mercure ou tout autre chose aussi « bénéfique » pour la santé.

Mais dans quel monde sommes-nous ? Où allons-nous ? Tout cela grâce à qui, à quoi ? A l'avidité, la folie de quelques-uns, faire de l'argent à tout prix, fut-ce au détriment de notre santé à tous !

Il y a quelque temps, lors d'un conseil municipal à Hennebont, où l'on avait abordé l'épineux problème des extensions de porcherie, j'étais intervenue en disant qu'il valait mieux, à la fois pour la santé de la planète et celle des humains, ainsi que pour sauvegarder les petites exploitations, miser sur la qualité plutôt que sur la quantité, aider à l'installation et au développement d'une agriculture durable, et/ou mieux encore de l'agriculture biologique. A la fin de la séance, un élu communiste, leader de son groupe à Hennebont, me dit "Arrêtes un peu de nous parler d'agriculture durable, d'agriculture biologique...". Ce même élu, quelque temps auparavant, lors de l'étude d'un bordereau concernant les OGM, m'avait carrément empêchée de parler, ne se rendant compte ni du fait que ça se retournait contre lui, ni du ridicule. En effet, en m'empêchant de m'exprimer, il soutenait par là, l'agriculture intensive, les multinationales – ce qui est tout de même un comble pour un communiste – et soutenait aussi les thèses de la FNSEA, syndicat agricole de droite, au détriment de la confédération paysanne, syndicat agricole de gauche.

Libre à lui donc, d'avaloir n'importe quoi, mais l'alimentation jouant un rôle très important pour notre santé, plus que jamais nous nous devons d'être vigilants, exigeants quant à la qualité de ce que nous mangeons, et cela passe, bien évidemment, par nettement moins de produits chimiques : herbicides, pesticides, insecticides... et autres "planéticides" utilisés dans l'agriculture. Il y va de notre bien-être et de notre santé.

Martine DANO, conseillère municipale d'Hennebont.

## SCANDALE DES FARINES ANIMALES :

### Le gouvernement ne peut plus tergiverser



Le reportage diffusé par la chaîne de télévision allemande ARD le 12 août confirme les informations révélées par "Le Canard Enchaîné" sur la présence de boues d'épuration et de résidus de fosses septiques dans les farines animales produites par un certain nombre d'usines en France, notamment en Bretagne.

Le risque d'un boycott des viandes de porc et de volaille françaises, donc bretonnes, en Allemagne est réel quand on connaît la sensibilité des consommateurs allemands aux problèmes d'environnement et de sécurité alimentaire. Les impératifs de santé publique imposent au gouvernement français de prendre des mesures immédiates.

Depuis la fin du mois de juillet, l'Union démocratique bretonne mène campagne dans ce sens en diffusant des pétitions-cartes postales destinées au Premier ministre et aux maires des communes.

En Région Bretagne où son concentrées 55 % de la production porcine et 46 % de la production avicole française, l'enjeu pour l'activité économique et pour l'emploi est considérable. Il est impératif de rétablir un climat de confiance chez le consommateur breton, français et européen en tirant un trait définitif sur les dérives du système productiviste, faute de quoi l'image globale des produits bretons risquerait d'être ternie pour longtemps. Que chacun, acteur politique, économique ou syndical, comprenne les dangers d'une politique de l'autruche.

## BULLETIN D'ADHESION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Signature :

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 NANTES cedex 01, avec un chèque de 150 F.

## Alain Furic, un Breton à la tête de l'OFIMER...

Après des études commerciales, Alain Furic a, dès 1967, intégré l'une des affaires, qu'avaient créées son père et son grand-père. Aîné de quatre frères, l'activité mareyage le passionnait. Ses frères l'ont rejoint dans l'entreprise Furic, et ils ont ensemble développé les différents secteurs de l'affaire. Aujourd'hui la présidence du groupe est assurée par Gabriel. Lui-même préside Furic Marée et une partie des filiales depuis les années 1975.

**Alain Furic, vous êtes officiellement président d'OFIMER depuis le 3 mars. En fait, il s'agit de l'ancien FIOM. Qu'y a-t-il concrètement derrière ce changement de sigle ?**

En fait, la mise en place de l'OFIMER ne se résume pas à un changement de sigle. Le Conseil de Direction d'OFIMER a été rééquilibré, en vue d'atteindre une parité entre les représentants de l'amont et ceux de l'aval de la filière. De plus, il est important de noter l'intégration de la filière aquacole au sein du nouvel OFIMER. La volonté des Pouvoirs Publics est de renforcer la participation des acteurs de la filière dans les décisions stratégiques de l'Office.

**Comment parvenir à l'objectif de "régulation du marché" pour éviter des chocs à répétition comme on en a connus jusqu'à présent ?**

La régulation totale du marché est quasiment impossible à atteindre, mais il y a une réelle volonté d'atténuer les crises et leurs conséquences. Bien sûr, il n'y a pas de recette miracle. En étant plus près des marchés et en les rendant plus transparents, on peut éviter des mises en cause et réaliser une véritable promotion des produits.

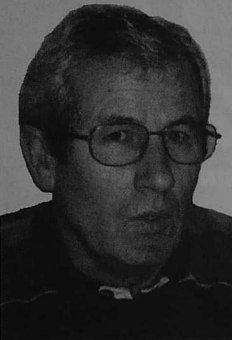
**On est frappé par le parallèle avec l'agriculture, mais justement l'aquaculture, y compris continentale, n'est-elle pas synonyme de pollution et de moindre qualité au même titre que l'élevage intensif ?**

Cette image de l'aquaculture est peut-être un peu obsolète. Même si à une époque, on observait une aquaculture intensive, aujourd'hui les élevages font plus de l'aquaculture raisonnée.

Il est cependant utopique de revenir à un élevage extensif. L'avenir n'est possible qu'avec un équilibre entre "respect de l'environnement" et "rentabilité économique".

**En France, il y a désormais un seul Ministère pour l'Agriculture et la Pêche, de même qu'au niveau européen il n'y a plus qu'un seul commissaire pour les deux secteurs. Ne peut-on craindre qu'un domaine vital pour la Bretagne, mais secondaire vu de Paris, n'ait à en souffrir ?**

Non au contraire, je pense qu'il y a beaucoup à gagner à être regroupé au sein d'un seul Ministère plus puissant et bénéficiant de fonds importants.



D'ailleurs de nombreux exemples de démarches dans le milieu agricole et sur les produits agricoles peuvent être utiles à la pêche.

**L'une de vos préoccupations, avez-vous dit, c'est l'équilibre de la filière dans un souci d'aménagement du territoire. Difficile d'un point de vue purement libéral, non ? Prenons l'exemple de la transformation au Guilvinec avec la ferme de Chacun, la restructuration de Saupiquet, rachetée à Furic d'ailleurs.**

C'est peut-être difficile d'un point de vue libéral, mais il n'empêche qu'il faut tendre vers cet aménagement. Le développement local ne peut se faire que de façon globale et en intégrant les dif-

férentes activités complémentaires d'une zone. Par exemple, si dans un port voisin, la pêche décline, il faut développer une autre activité, tel que le tourisme notamment.

**A Saint-Malo, c'est l'armement coopératif qui permet de garder des bateaux, la loi du marché poussant les autres ailleurs, notamment au Guilvinec !**

Saint-Malo, doit-il être un port de pêche obligatoirement et à tout prix ? Alors qu'à côté Erquy et Saint-Quay se développent ? De toutes manières, ce sont les Malouins qui décident de leur avenir et ce sont eux qui le feront. Le pays compte d'excellents marins et patrons.

**Parlons de vous pour finir si vous le voulez bien. Furic mareyeur, conservateur, on connaît depuis longtemps, mais vous voilà également armateur, important de surcroît, repreneur notamment de l'Armement Nord Bretagne du Groupe Comapêche. Choix ou nécessité, impressionnante stratégie d'intégration en tous cas.**

Le choix de l'armement est à la fois un choix et une nécessité : c'est un choix économique. Par contre, il ne s'agit pas là d'une stratégie d'intégration, mais plutôt d'une stratégie de sécurisation des apports pour nos structures de mareyage.

Mais nos activités "armement" et "mareyage" restent bien distinctes sachant notamment que la majorité des produits débarqués par nos bateaux est vendue sous criée.

**La question incontournable, Monsieur le Président, à l'aube du nouveau siècle : la pêche et la Bretagne, une histoire d'amour et d'intérêt ! Qui dure, croyez-vous ?**

L'avenir de notre secteur reste relativement incertain. La gestion de la ressource, à l'échelle communautaire voire même à l'échelle mondiale, est une des questions prioritaires. Mais même dans ce contexte, les Bretons d'une part, et la position géographique d'autre part, feront que la Bretagne restera un pôle incontournable de la filière pêche.

Propos recueillis par Henri GOURMELEN

## Août... vu par Nono



LE TORCHON BRÛLE ENTRE LES VERTS ET LE P.C.



SANS-PAPIERS : 3<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ÉVACUATION DE L'ÉGLISE ST BERNARD.

## Université d'été et congrès de Régions & Peuples Solidaires à Toulouse : sous le signe de l'élargissement, de la cohésion et de la mobilisation

La 4<sup>e</sup> université d'été et le 5<sup>e</sup> congrès de Régions & Peuples Solidaires (1), qui se sont déroulés à Toulouse du 18 au 22 août, resteront comme une réussite incontestable tant sur le plan du contenu des débats que de la qualité des délégations extérieures (2) et de la médiatisation des travaux ont été assurés avec efficacité et enthousiasme par le Parti Occitan



De droite à gauche, José Luis Sans, du Val d'Aran, José Ramon Bengoetxea, ministre basque, et Christian Guyonvarch, représentant de l'UDB.

### Une université d'été dynamique et enrichissante

Deux thèmes à l'ordre du jour de l'université d'été : l'officialisation des langues dites régionales ou minoritaires et l'aménagement durable du territoire.

Sur la question des langues, plusieurs témoignages ont démontré qu'une action politique forte peut être efficace quand elle est mise en œuvre par les pouvoirs publics. Les congressistes ont pu s'informer directement auprès de Lena Louarn et Olivier Ar Mogn, présidente et directeur du tout récent Office de la Langue Bretonne, de José Luis Sans, directeur de la politique linguistique du Val d'Aran, et José Luis Boya, membre de l'assemblée autonome du Val d'Aran et du Parlement autonome de Catalogne, ainsi que de José Ramon Bengoetxea, ministre du gouvernement basque, et Aitor Arandia, producteur d'une émission en langue basque sur le Pays basque du nord pour la télévision publique basque du sud Euskal Telebista. Le cas du Val d'Aran est exemplaire. Voici un coin des Pyrénées d'à peine 7 000 habitants qui bénéficie d'un statut d'autonomie dans le cadre de l'autonomie de la Catalogne. Grâce à une politique généreuse voulue par Barcelone, l'occitan y est langue officielle dans la vie publique tandis que les 13 millions d'habitants de l'Occitanie française n'ont aucun droit ! Comment l'Etat français pourrait-il encore donner des leçons au reste de l'Europe ?

Autre temps fort : l'analyse avec le concours de Yann Hélyar, chargé de mission au cabinet de Dominique Voinet, de la nouvelle loi sur l'aménage-

ment et le développement durable du territoire. Le carcan administratif jacobin impose des découpages contraires aux réalités culturelles et socio-économiques des peuples concernés tant en Savoie qu'au Pays basque du nord, en Bretagne ou en Occitanie qu'en Catalogne du nord. Cette loi apparaît comme une tentative pour créer sur le terrain des "pays" qui bouculent ces divisions et affaiblissent enfin des départements conçus comme les courroies de transmission du pouvoir central et rendus totalement obsolètes. La fédération Régions & Peuples Solidaires engage ses élus locaux à développer activement des projets de "pays" avec la population en s'appuyant sur cette loi.

### Un congrès d'où sont sorties plusieurs initiatives concrètes

Quelques semaines après les élections européennes, la fédération Régions & Peuples a constaté qu'une des conséquences positives du soutien qu'elle a apporté à la liste Cohn-Bendit réside dans la constitution au Parlement européen d'un groupe commun Verts - Alliance Libre Européenne (autonomistes) pour lequel R & PS avait beaucoup milité auprès des Verts français et de leur tête de liste. Sur le dossier brûlant des langues dites régionales ou minoritaires, R & PS va saisir ce groupe, fort de 48 unités, dès la rentrée de septembre pour organiser une rencontre avec les acteurs de la promotion de ces langues en France. R & PS entend ainsi internationaliser la question pour affaiblir le clan des jacobins qui n'aime rien moins que la pu-

blicité faite à ses coupables entreprises.

Toujours sur cette question des langues, la décision du Conseil constitutionnel du 15 juin 1999 confirme l'analyse que R & PS a toujours faite, à savoir la nécessité d'une révision de la Constitution. L'émotion considérable suscitée par cette décision et par l'attitude de blocage de Jacques Chirac (4) incite R & PS à passer à la vitesse supérieure, car elle a révélé une opinion publique beaucoup plus ouverte à la diversité que ne le sont les dirigeants politiques. Dans ce contexte et dans le but de nourrir et d'amplifier le débat de société qui s'est engagé, R & PS a proposé aux Verts la création en commun d'une association ouverte à des personnalités artistiques ou culturelles ainsi qu'à d'autres sensibilités politiques démocratiques. La première action de cette association consistera dans le lancement d'une campagne de collecte de chèques-pétition d'un montant symbolique de 10 francs, ceci afin de faire pression sur le chef de l'Etat et le gouvernement et de saisir la commission des pétitions du Parlement européen. L'association ainsi créée participera naturellement aux coordinations nécessaires avec le mouvement culturel pour l'organisation de démonstrations publiques de grande ampleur.

Autre sujet abordé pendant le congrès : les élections municipales et cantonales du printemps 2001. Dans le but d'améliorer sensiblement leur représentation dans les collectivités locales, les composantes de R & PS sont tombées d'accord pour considérer qu'il fallait rechercher les moyens de rendre possible une participation

autonome au premier tour — c'est-à-dire distincte des partis traditionnels — dans un maximum de communes, en particulier dans les villes. Cela ne signifie nullement le refus d'alliances par principe mais il est clair que celles-ci ne pourraient se révéler avantageuses qu'à condition de n'être pas subies, d'où la nécessité d'avoir deux fers au feu. Deux groupes de travail interrégionaux vont être créés, l'un sur la gestion des problèmes urbains, l'autre sur la gestion locale en milieu rural, afin de dégager des propositions programmatiques innovantes.

Le congrès de Toulouse a fourni aussi l'occasion d'un élargissement de la représentation de la fédération au Pays basque du nord où Eusko Alkartasuna (Solidarité basque) représente R & PS depuis sa fondation. Observateur depuis deux ans, le Parti nationaliste basque (EAJ-PNV), qui préside le gouvernement autonome du Pays Basque du sud, devient membre à part entière de R & PS. Cette adhésion est conforme à la démarche engagée par le PNV au Parlement européen ou son représentant à quitté le groupe du Parti populaire européen (PPE), qui s'est nettement droité, pour rejoindre le groupe Verts-Alliance Libre Européenne. Par ailleurs, la coordination Abert-

zaleen Batasuna (Union des patriotes basques), représentée à Toulouse par Jakes Aberry, maire-adjoint de Biarritz, ayant sollicité le statut d'observateur, participera dorénavant aux activités de R & PS. C'est un potentiel de 10 % des électeurs du Pays basque du nord qui se trouve dorénavant représenté au sein de R & PS.

Les militants qui ont participé aux Journées de Toulouse ont nettement ressenti qu'un cap venait d'être franchi. La fédération Régions & Peuples Solidaires est sortie de la petite enfance et commence à affirmer sa propre personnalité dans la vie politique française. Les médias ne s'y sont pas trompés en trouvant un intérêt nouveau aux propositions de R & PS. Avec des moyens renforcés quoique encore fragiles, il lui faudra désormais transformer ce qui n'était au départ qu'une addition de formations politiques "régionales" en une force de changement crédible pour tous les citoyens.

(1) La fédération Régions & Peuples Solidaires, fondée en 1995 à Rennes, regroupe les organisations suivantes : Union du peuple alsacien (UPA), Eusko Alkartasuna (Solidarité basque), Parti nationaliste basque (EAJ-PNV), Union démocratique bretonne (UDB), Frankiz Breizh (Liberté Bretonne), Parti per Catalunya, Union du peuple corse (UPC), Parti occitan (POC),

Région Provence, Mouvement Région Savoie. Y sont aussi comme observateurs : Abertzaleen Batasuna (Union des patriotes basques), Esquerra Republicana de Catalunya (Gauche républicaine de Catalogne), Mouvement libéral martiniquais (MLM), Rassemblement du peuple franc-comtois (RPFCC).

(2) L'université d'été a été suivie par de nombreux élus : la députée socialiste de la circonscription, un conseiller général du Parti radical vaudois, des élus qui représentaient officiellement la Ville de Toulouse, le conseil général de Haute-Garonne et la région Midi-Pyrénées ainsi que Gérard Onesta, vice-président vert et toulousain du Parlement européen. On y vit aussi plusieurs délégués antillais ou africains du Cercle de réflexion panafricain (CERPA) et des représentants de l'Union pour l'Europe Fédérale (UEF) ainsi qu'une délégation officielle des Verts composée de Françoise Duthu, membre du collège exécutif, et Didier Chérel, animateur de la commission "Régions et Fédéralisme".

(3) Dépêches de l'AFP. Articles dans Le Monde, Libération et La Dépêche du Midi. Reportages sur France 3 hexagonale ainsi qu'en Bretagne, Alsace, Corse, Aquitaine et Midi-Pyrénées. Reportages sur France Inter, France Info et plusieurs radios locales.

(4) A titre d'exemple, Libération y a consacré, le 8 juillet, ses 7 premières pages. Aux dires d'un membre de la rédaction, depuis sa fondation jamais le journal n'avait reçu autant de courriers de lecteurs.

## Parlement européen : Les partenaires européens de l'UDB forment un groupe commun avec les députés verts

Les 38 députés européens verts et apparentés et les 9 députés européens de l'Alliance libre européenne - Parti démocratique des peuples d'Europe (ALE-PDFE), ou l'UDB représente la Bretagne depuis 1986, viennent de former un groupe commun au Parlement européen. S'y est ajouté le député européen du Parti nationaliste basque (PNV), ce qui constitue un événement historique au Pays Basque puisque, ce faisant, le PNV a rompu avec l'Internationale démocrate-chrétienne dont il était membre fondateur. Le nouveau groupe, dénommé « Les Verts/Alliance libre européenne », est le 4<sup>e</sup> groupe en importance derrière les groupes PSE (où siègent l'UDB et le RPR), socialiste et libéral, ce dernier n'ayant que deux unités de plus. Avec 48 membres, il devrait être en mesure de peser sur les votes du nouveau Parlement.

Le regroupement Verts/ALE est fondé sur un certain nombre de principes :

- construire une société respectueuse des droits fondamentaux et de la justice environnementale (droits à l'autodétermination, au logement, à la santé, à l'éducation à la culture et à une qualité de vie élevée),
- accroître la liberté dans le monde du travail en s'attaquant au chômage et en libérant le potentiel créatif dont dispose chaque être humain,
- approfondir la démocratie par la décentralisation, la participation directe des citoyens aux processus décisionnels qui les concernent et une plus grande ouverture du Conseil et de la Commission,

- construire une Union européenne fondée sur le principe de subsidiarité, entre des peuples libres qui croient en la solidarité des uns avec les autres mais aussi avec tous les peuples du monde.

- réorienter l'Union européenne, qui est exagérément influencée par sa conception économique initiale au détriment de valeurs sociales, culturelles et écologiques.

Les députés ALE bénéficieront de moyens de fonctionnement autonomes. Pour autant l'accord prévoit que des moyens seront dégagés avec les Verts pour organiser des manifestations publiques (conférences, auditions, journées d'étude) sur des sujets d'intérêt commun. Il faut souhaiter que ce regroupement au niveau européen, fondé sur une reconnaissance réciproque et un partenariat équitable entre les deux familles politiques, permette de relancer en France et en Bretagne une nouvelle dynamique commune aux Verts et aux partis autonomistes. Des revendications comme l'officialisation des langues, dites régionales, le droit à l'autogouvernement des peuples, la sortie du nucléaire ou l'interdiction des farines animales et des OGM dans l'agriculture ne pourront qu'y gagner en efficacité.

\* Les Gallois du Plaid Cymru (Parti gallois), Jill Evans et Eurg Wyn, les Ecosais du Scottish national party (SNP) Ian Houghton et Neil McCormick, le Basque d'Eusko Alkartasuna (BA - Solidarité basque) Gorka Amor, le Gallois du Blocus nacionalista gallego (BNG) Carmo Nogueira Roman, l'Andalou du Partido Andaluciano Carlos Boulaïa et les Flamands de la Volksunie (VU) Nelly Moes et Bert Anckaers.

## La Turquie en proie au nationalisme

**L'Etat turc continue à nier l'existence du peuple kurde. Les élections du 18 avril ont vu les progrès des partis nationalistes. Les Kurdes, menacés encore plus, ne peuvent compter sur l'aide des puissances occidentales. Cependant le procès inique et la condamnation à mort du leader du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ont entraîné en Europe des appels à la clémence.**

### Le peuple kurde nié

L'Etat turc continue à nier l'existence des 15 à 18 millions de Kurdes de Turquie.

Pour l'armée turque, qui contrôle la vie politique, il n'y a pas de question kurde. Ainsi, un document de l'Etat-Major, rendu public le 12 mars par le journal "Hurriyet" déclare : "A l'exception des minorités reconnues par des accords internationaux, aucun de nos compatriotes ne constitue une minorité. La République turque est un Etat unitaire, un ensemble indivisible étatiquement et nationalement. Cette indivisibilité ne peut en aucun cas être mise en question (...). La nature de notre Etat unitaire est une seule nation, une seule patrie, un seul Etat, une seule langue et un seul drapeau".

Quelques jours auparavant ces arguments turques ont été utilisés par la Cour constitutionnelle turque, le 26 février, pour interdire le parti pro-kurde modéré DKP (Parti démocratique des masses). Le DKP est le quatrième parti pro-kurde interdit. Il regroupe des intellectuels kurdes hostiles au PKK et essayant de faire reconnaître l'identité kurde par des moyens pacifiques. En fait les autorités turques sont toujours décidées à interdire toute forme d'expression aux citoyens kurdes, ce qu'a déploré un édito réaliste du journal "Milliyet" : "l'arrêt d'interdiction du DKP (...) est un coup lourd porté à la démocratisation

de la Turquie et à la recherche d'une solution à son problème numéro un".

La logique d'affrontement armé continue entre l'armée turque et le PKK qui n'est pas affaibli par l'odieuse enlèvement de son leader, Abdullah Ocalan, contre lequel la peine de mort a été requise, juste au moment des élections.

### La montée du nationalisme turc

En avril dernier ont eu lieu des élections pour élire l'Assemblée nationale, les conseils de département et de sous-préfecture, les municipalités.

Les élections ont été marquées par la victoire des nationalistes de gauche et de droite. "Alors que la gauche est en ascension dans toute l'Europe, la Turquie prend la direction inverse" écrivait alors "Milliyet".

Le parti de la Gauche Démocratique (DSP) parti nationaliste de gauche vient en tête avec 22 % des voix (15 % en 1995). C'est le parti de Bülent Ecevit, Premier ministre sortant, qui a tiré bénéfice de l'"arrestation" d'Ocalan.

Le parti de l'Action Nationaliste (MHP) parti d'extrême droite revient au

parlement après 22 ans d'absence, avec 18 % des voix (8 % en 1995). Son fondateur, Alparslan Türkeş, mort il y a deux ans, a été un des acteurs du coup d'Etat militaire de 1960. Les "Loups Gris" du MHP et de la mafia d'extrême-droite, liés à la police et à l'armée ont assassiné de nombreux militants de gauche, des milliers de Kurdes et ont organisé des actions contre le mouvement militaire arménien de l'ASALA.

Le Parti islamiste de la Vertu (FAZILET), a succédé au Parti islamiste de la Prospérité (REFAH), interdit en janvier 1998 (après avoir recueilli 21 % des voix en 1995) ; il obtient 15 % des voix.

Le parti de la Mère-Patrie (ANAP) de l'ex-Premier ministre Mesut Yılmaz tombe de 20 % à 13,5 % des voix. Le Parti de la juste Voie (DYP) de l'ex-Premier ministre Tansu Ciller passe de 19 % à 12 % des voix. Ces deux partis payent leur corruption et leurs liens avec les milieux mafieux. Le parti Républicain du Peuple (CHP), fondé par Atatürk, n'atteint pas les 10 % nécessaires pour entrer à l'Assemblée.

Les intérêts des Kurdes étaient défendus par le Parti de la Démocratie du Peuple (HADEP) menacé d'interdiction. La campagne électorale a été entravée par le harcèlement policier et par l'emprisonnement de ses dirigeants. Il obtient cependant des succès importants dans les régions peuplées de Kurdes : 45 % des voix aux législatives et 62 % aux municipales dans la ville de Diyarbakir, dont le maire (HADEP) est maintenant poursuivi pour avoir déclaré qu'il y avait une guerre au Kurdistan.

Finalement, c'est un gouvernement nationaliste qui a été formé par le DSP, le MHP et l'ANAP. Il faut s'attendre à une répression accrue contre les Kurdes, à des relations croissantes avec les Etats turcophones d'Asie centrale, à une plus grande distance à l'égard de l'Europe, ce qui ne facilitera pas la démocratisation du pays.

### La farce du procès d'Ocalan

Le leader du PKK a été enlevé au Kenya, avec la complicité de ce pays, de la Grèce, et aussi d'Israël et sans doute de USA... Il est arrivé en Turquie le 16 février et est depuis détenu dans l'île-prison d'Imrali. Le 20 avril la Cour de sûreté de l'Etat a requis contre lui la peine de mort. Il est accusé d'atteinte à l'intégrité territoriale turque et de trahison ; il est rendu responsable des morts (31 000 en quinze ans) et des destructions lors du conflit entre combattants kurdes et militaires turcs. C'est là encore nier l'existence du peuple kurde, comme les atrocités commises par l'armée turque...

Le procès s'est ouvert le 31 mai. Le 30 avril plusieurs des avocats d'Ocalan ont été tabassés par les policiers turcs et les avocats n'ont assisté au procès qu'à la demande d'Ocalan.

Ils se sont heurtés à d'énormes difficultés pour avoir accès aux pièces du dossier. Ils n'ont jamais pu s'entretenir en privé avec leur client pour préparer sa défense, et lors des rencontres avec lui n'avaient pas le droit de prendre des notes.

Les autorités turques ont refusé la présence d'observateurs internationaux au procès. Devant les protestations contre la présence de juges militaires à la Cour de sûreté de l'Etat, le procès a été suspendu du 8 au 23 juin, pour permettre au Parlement turc de révoquer le juge militaire de la Cour de sûreté de l'Etat jugeant Ocalan, ce que l'association turque des Droits de l'Homme a qualifié de "manœuvre politique".

Ocalan, reconnu coupable des chefs d'accusation a été condamné à mort le 29 juin, après neuf audiences seulement. La sentence devra être confirmée par la Cour de cassation et ratifiée ensuite par le Parlement. Depuis 1984, aucune condamnation à mort n'a été exécutée, mais Ocalan risque de faire exception. Déjà des généraux turcs ont souhaité son exécution rapide, demandée aussi par les familles des militaires tués au Kurdistan, mobilisées par les Loups Gris soutenus par le pouvoir.

Plusieurs pays européens ont demandé de ne pas exécuter la sentence (ce qui n'empêche pas la société franco-allemande Eurocopter de continuer à vendre des hélicoptères à la Turquie). L'Union Européenne a appelé à la clémence et plus récemment le Parlement européen, le 27 juillet a demandé à la Turquie de ne pas exécuter Ocalan mais de s'attaquer aux causes du conflit, et au PKK de mettre un terme aux actes de violence.

Le Conseil de l'Europe a menacé la Turquie de suspension en cas d'exécution de la sentence, le haut commissaire aux Droits de l'Homme de l'ONU a jugé cette sentence "inquiétante". Seuls les USA ont pris soin de ne pas critiquer la Turquie.

Peut-être à la suite d'un marché conclu avec les forces spéciales turques pour obtenir l'arrêt de terribles tortures, Ocalan a déclaré à l'ouverture de son procès : "J'appelle à l'arrêt de la lutte armée. Le PKK ne doit plus s'opposer à l'Etat turc démocratique..." Il a aussi dit partager la douleur des familles des militaires turcs. Cela n'a pas empêché sa condamnation.

Le pire est sans doute à craindre et la vigilance s'impose plus que jamais. En 1961, le régime turc, malgré les protestations internationales, a fait pendre le Premier ministre Menderès et deux ministres démocratiques élus. Il risque aujourd'hui de céder à l'opinion publique (en fait manipulée) et à l'armée, au prix d'une crise temporaire avec l'Europe et d'une montée de la tension avec les Kurdes.

A moins que l'inaction des militaires lors du récent tremblement de terre, et la corruption révélée par l'écroulement rapide des constructions (mais qui n'est qu'un mince aspect de la corruption profonde de l'Etat turc : le gouvernement vient d'autoriser la continuation pendant trois ans du blanchiment de l'argent sale !) n'amènent la population turque à réagir. Mais sera-ce suffisant pour amener la Turquie à respecter la démocratie et les Droits de l'Homme ? Il serait temps.

Yves JARDIN

## Corse

A l'initiative du Comité nationaliste du Fimm Orbì, a été signé le 3 juillet un protocole d'accord entre treize organisations nationalistes (sur quatorze), dont l'U.P.C.

Cet accord est une "normalisation" des rapports entre nationalistes, marqués dans le passé par des affrontements parfois meurtriers. Il prévoit que les "organisations du mouvement national soussignées, qu'elles affirment leur opposition, ou bien leur soutien, à la clandestinité :

1) s'engagent solennellement et irrévocablement à bannir tout rapport de force violent entre nationalistes et ce en toutes circonstances ;

2) décident de poursuivre et d'amplifier le débat politique et le processus de réconciliation engagés depuis plusieurs mois dans le respect du pluralisme et de la sensibilité de chacun."

Cependant l'U.P.C. considère que "tant que la clandestinité perdurera, le risque de tomber à nouveau dans le piège de l'affrontement perdurera".

Ce risque vient d'être illustré par un assassinat perpétré le 21 juillet et revendiqué par Armata Corsa, groupe nationaliste clandestin apparu en juin.

## Euzkadi

Large union pour le rapprochement des prisonniers basques.

Le 15 mai, à l'appel des organisations humanitaires basques, 3.000 personnes ont manifesté à Bayonne pour réclamer le rapprochement des prisonniers politiques basques.

Elles ont reçu le soutien des centrales syndicales françaises (CFDT, CDT, FEN, FSU, SUD-PTT) et basques (ELB), du Syndicat des Avocats de France et de la CSF, de tous les partis basques, mais aussi de la LCR et du PCF. 470 élus et les 20.000 signataires de la motion de soutien se sont prononcés en faveur du rapprochement des "presos".

Il y a en France 75 prisonniers politiques basques dans une vingtaine de prisons.

Pour les familles qui vont voir un prisonnier détenu en région parisienne, il faut parcourir 1.600 km, avec 21 heures de voyage pour une demi-heure de visite...



Village du Kurdistan détruit par l'armée turque.

## Culture

# Le Cinéma breton à Douarnenez : le documentaire règne en maître

Chaque année, depuis 1978, le Festival de Cinéma de Douarnenez est l'occasion de voir les films bretons réalisés dans l'année. Cela permet de dégager les tendances de la vie cinématographique bretonne. Il n'y a pas cette année de changement marqué par rapport à hier.

### Une production faite de documentaires tournés en vidéo

Sur 71 films en présélection, 39 ont été présentés aux festivaliers, dont 20 films en compétition (voir le palmarès en encadré) et 19 en "vitrine". Il s'agit le plus souvent de courts ou de moyens métrages, seuls 4 films font plus d'une heure. Sur ces films, 5 durent 26 mn et 13 font environ 52 mn; il s'agit, bien sûr, de standards télé; ce n'est pas étonnant quand on sait que sur 39 films présentés, 21 sont produits ou coproduits par une chaîne de télévision (dont 13 par France 3 Ouest). Il n'y en a que 6 sur support pellicule en 35 mm. Enfin sur 39 films il y en a 6 seulement totalement ou partiellement en breton (sous-titré), dont 4

produits ou coproduits par France 3 Ouest.

Sur les films présentés cette année, on relève 19 documentaires et 10 reportages-magazines, la différence entre les deux n'étant pas forcément évidente. Il n'y a que 7 films de fiction; plus 2 clips et 1 film d'animation.

### L'évocation du passé

Plusieurs films, moins nombreux que les années précédentes, concernent le patrimoine maritime. C'est le cas de "Islandais", évocation souvent émouvante de la présence passée des pêcheurs de morue bretons en Islande. "Les Abris du Marin" évoque l'œuvre à la fois sociale, mais aussi

si moralisatrice de Jacques de Thézac. Dans "Nantes, mémoires d'escale" sont évoquées les activités passées du port de Nantes, non seulement le trafic maritime et la vie des marins mais aussi la construction navale.

Dans "Mémoires de Feux", on revient, une fois de plus, sur l'activité des Forges d'Hennebont en utilisant des images d'archives. "Au bout du rail" retrace le développement et l'abandon du projet d'aérotrain...

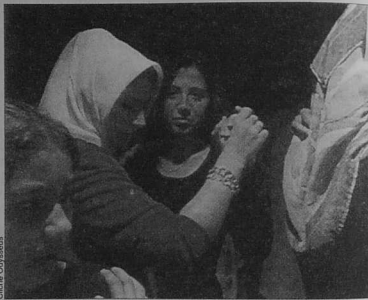
Des films évoquaient des écrivains. "Georges Perros" retrace de façon émouvante la vie et l'œuvre de l'écrivain. "Le cas Howard Phillips Howard" est une tentative de portrait psychique d'un écrivain

dépressif; j'ai regretté de n'avoir pu voir ce film, primé en 1999 à Biarritz et à San Francisco.

Enfin, "Le chevalier au sabre rouillé" est une intéressante description de l'écrivain écossais contemporain William McCivanny.

### La culture bretonne

Quatre films portaient sur la musique bretonne. Tout d'abord "Muzik Breizh" de Pierrick Guinard, dont il a déjà été fait état dans le P.B.



"Yürü 1"

Lors de la remise des prix, le jury ArMen lui a reproché de ne pas donner assez de place à la musique populaire; la Haute-Bretagne, comme le rôle des femmes, y sont peu évoqués. Dans "Le Chant d'un peuple", T. Le Merre et J.L. Nizon présentent trois chanteurs contemporains, Yann-Fañch Kemener, Eric Marchand et Annie Ebrel; cela nous en apprend beaucoup sur leur travail, mais c'est filmé de façon un peu statique. "Un piano dans chaque port" d'O. Bourbeillon aborde l'itinéraire musical de Didier Squiban; le film ne me semble pas aller suffisamment au fond des choses. "Jacques Pellen" de M. Hélaia m'a paru plus accompli avec plus de concision et en montrant l'ouverture du musicien sur le monde.

Trois films en breton parlent de la transmission de la langue bretonne.

C'est d'abord "Brezhoneg leizh o fenn" de Soazig Daniellou, sur les premiers lycéens de Diwan reçus au bac.

Puis "Estranjourien e Breizh" d'A. Kéré trace le parcours de six personnes, d'origine étrangère, installées en Bretagne et devenues bretonnantes; si cela pouvait avoir valeur d'exemple pour les Bretons!

Enfin "Skol Ober" de M. Treger décrit de façon vivante le fonctionnement de ces cours par correspondance.

"Per Gwilhou, botaouer koat" de O. Hairie et G. Le Gac montre honnêtement le travail d'un des derniers sabotiers de Bretagne. Dans "Victor Tonnerre", Emmanuel Audrain, avec sensibilité, fait connaître le personnage d'un voilier originaire de Groix. "Kig ha farz" de J.Ch. Huitorel décrit la fabrication de ce plat léonard; mais cette succession de plans fixes est décevante. Enfin "Ile de Sein" de Ch. Lejalé, est la vision de l'île de Sein de René Pichavant.

### Des faits de société

Quatre films me semblent particulièrement marquants. Tout d'abord "Avec mes quelques rides": des résidentes d'un foyer-logement pour personnes âgées de Brest se sont mises à faire de la télévision. C'est ensuite "Yürü 1" montrant la vie d'une jeune Turque de Vannes, soucieuse de sa liberté mais ne voulant pas se couper des siens; le questionnement va très loin sans aucun voyeurisme. C'est avec le même respect que sont filmées les femmes détenues à Rennes profitant d'un jardin intérieur à la prison, dans "Un enclos" et que sont présentées dans "Des femmes pas comme il faut" des femmes victimes de violences conjugales.

"Houessivo Dadjé" montre le résultat de l'intervention au Bénin de paludiers québécois venus apprendre comment récolter du sel par l'action du soleil. Dans "Loctudy-Abidjan, aller simple", un bateau de Loctudy, plutôt que d'être "cassé" est vendu et convoyé en Côte-d'Ivoire. "Tierra Caliente" décrit les effets de la crise économique sur les paysans de l'Etat du Guerrero au Mexique. Dans "Le voyage exploratoire" il s'agit du voya-



"Per Gwilhou, botaouer koat"

ge à Gorazde, avant toute décision de retour, d'un couple de réfugiés bosniaques ayant vécu deux ans à Nantes.

"L'ombre du voisin" évoque le fonctionnement de jardins ouvriers à Brest, exemple de micro-société,

tandis que "Le surf au pays des marins-pêcheurs" montre des fils de marins-pêcheurs bigoudens pratiquant ce sport.

### Quelques fictions

"Azilis" est l'histoire d'une étrange danseuse masquée; c'est déconcertant, mais intéressant par la façon de filmer. "La Chambre obscure" trace avec beaucoup de sensibilité et de retenue, le drame intérieur d'une petite fille.

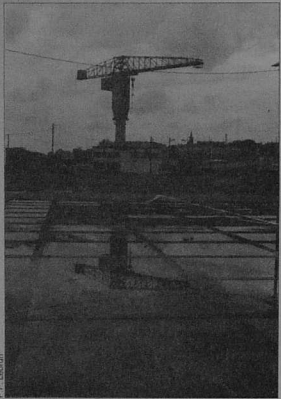
Il y a dans "Joyeux anniversaire" ou dans "La Réserve" des idées intéressantes mais qui ne se démarquent pas des effets de style.

Deux films de fiction me semblent devoir être plus que mentionnés. C'est tout d'abord "Mary Lester", long métrage de C. Lehérissey. C'est l'adaptation pour France 3 des romans policiers de Jean Failler; l'épisode présenté au Festival est tiré de "Marée Blanche" et se situe parmi les pêcheurs de Concarneau; c'est bien mené, ça se laisse voir et cela respecte bien les gens vivant en Bretagne. "Monette", court-métrage de M. Hélaia, a été présenté en plus de la programmation: finie en juin, c'est une brève histoire d'amour très bien tournée avec la présence de Mohammed Chouikh, acteur algérien; il n'y a pratiquement pas de dialogues, mais les images, les mouvements de caméra et le son en disent assez pour dispenser des bavardages inutiles.

Yves JARDIN

## Palmarès de la Compétition Bretagne 1999

- Prix du Documentaire (doté par la société "Petit Navire"): "Islandais" de Patrice Roturier
- Mention Spéciale du Jury: "Avec mes quelques rides" de Brigitte Chevet
- Prix du Magazine-Reportage (doté par la chaîne Planète): "Victor Tonnerre" d'Emmanuel Audrain
- Prix du Public (création Daniel Le Saux): "Avec mes quelques rides" de Brigitte Chevet
- Mention du Public: "Yürü 1" de Françoise Bouard et Régis Blanchard
- Mention ArMen (dotée par la revue ArMen): "Muzik Breizh" de Pierrick Guinard
- Priz Gouel ar Filmoù Douarnenez (doté par la Distillerie des Menhirs): "Brezhoneg 'leizh o fenn' de Soazig Daniellou



"Nantes, mémoires d'escale"



Photo Philippe Cousin

**V**oici maintenant près de 15 ans qu'Alan Pierre, danseur et animateur culturel, est le permanent de War'! Leur, l'une des deux fédérations avec Kendalch, à regrouper la quasi-totalité des cercles celtiques en Bretagne. Alors que la danse bretonne connaît depuis quelques années un véritable engouement, il vient d'achever la rédaction avec Daniel Cario, d'un ouvrage consacré à celle-ci. Nous avons voulu en savoir plus à ce sujet.

**Le P.B. :** Tu vas prochainement publier un livre sur la danse bretonne. Peux-tu nous en parler ?

**Alan Pierre :** Auparavant il y avait déjà eu la fameuse thèse de Jean-Michel Guilcher sur la tradition populaire de danse en Basse Bretagne, et quelques fiches techniques écrites par l'une ou l'autre des deux fédérations. Moi-même j'avais écrit quelques articles sur la danse pour diverses revues. Mais aucun nouveau travail de fond n'avait vu le jour. Or depuis, les travaux de Guilcher qui dataient essentiellement des années 50, la danse a beaucoup évolué en Bretagne.

J'avais donc commencé quelques écrits sur l'évolution de la danse

lettres. Le livre comptera environ 130 pages, et bien qu'il manque encore quelques illustrations et références bibliographiques, il devrait sortir sous peu. Dans cet ouvrage on abordera tous les genres dans divers chapitres : le fest-noz puisque c'est un composant essentiel de la danse, mais aussi les cercles celtiques, les concours individuels ou collectifs, la musique, les répertoires bien évidemment, les occasions de danser dans la société paysanne... Le titre en sera tout simplement *La danse bretonne*. C'est avant tout un constat de la danse telle qu'on l'entend Daniel et moi-même, et il générera sûrement de nombreux commentaires.

**Le P.B. :** Comment se porte la danse bretonne actuellement ?

**A.P. :** Quantitativement, elle se porte très bien c'est clair. En fait il y a quatre grands courants de praticiens. Tout d'abord les gens qui fréquentent les festoù-noz ou les festoù-deiz. C'est difficile à quantifier, mais c'est quelques dizaines de milliers en Bretagne. Puis il y a les cercles celtiques, pour l'essentiel à Kendalch et War'! Leur, plus quelques indépendants, qui représentent au moins 10.000 personnes entre les deux confédérations. La troisième composante, ce sont les enfants, à la fois dans et au dehors des cercles, et c'est capital, car c'est la relève qui

## Un jour avec... Alan Pierre la passion à la danse

permettra de pérenniser la danse. Enfin, la quatrième composante, c'est ce qu'on appelle les groupements, pour l'essentiel des retraités qui veulent apprendre à danser, soit pour aller ensuite au fest-noz, soit simplement comme activité.

Mais si quantitativement la danse bretonne se porte bien, qualitativement c'est autre chose.

**Le P.B. :** Lorsque dans 10 ou 20 ans, tous les anciens auront disparu, les cercles celtiques pourront-ils jouer le même rôle de conservation de la tradition ?

**A.P. :** Ils jouent déjà ce rôle. Depuis onze ans on organise les concours de gavottes à Menaz Meur. A cette occasion des rencontres ont lieu entre différentes générations. Les plus âgés qui sont un peu les référents de leurs terroirs, nous enseignent leur savoir, ils font en sorte que la tradition ne soit pas coupée. Jean-Yves Floch, chanteur de Brasparts, Louis Lalloue ou Loeiz Ropars font partie de ces référents. Des gens moins âgés comme Hervé Le Meur de Chateauneuf, en sont aussi.

Et ce qu'on apprend, nous-même, nous l'enseignons à notre tour ; notamment dans les cercles celtiques à qui nous assurons une formation au niveau de la pratique de la danse, mais également de son histoire et de son environnement social. Et peut-être que dans 20 ans je serai considéré à mon tour comme un référent.

Donc, qu'on ne fasse pas de procès d'intention aux cercles, parce que depuis quelques années, à force de travail et d'un profond changement, ils sont devenus un maillon important de la chaîne.

**Le P.B. :** Les cercles celtiques doivent-ils être « les gardiens du temple » ?

**A.P. :** Absolument pas. Je n'aime pas cette expression. Je crois qu'ils sont plutôt un exemple. L'époque du folklore à touristes est complètement révolue, même si finalement, on peut penser que si les cercles n'avaient pas existé à une certaine époque, beaucoup de choses auraient dispa-

ru. Tout comme l'UDB sur le plan politique, ou Diwan sur la langue, les cercles ont apporté leur pierre pour affirmer l'idée bretonne.

Actuellement, il y a beaucoup plus de respect pour la tradition, les cercles faisant maintenant, pour la plupart, un travail de qualité, de même qu'un tas de gens qui travaillent sur le patrimoine ou sur la culture. Et également dans la haute technologie, l'économie ou l'agricul-

**Le P.B. :** On reproche parfois aux cercles celtiques d'être coupés de la population, en se consacrant uniquement au spectacle. Qu'en pensez-vous ?

**A.P. :** Oui et non. Au fest-noz on est à la fois acteurs et spectateurs, alors qu'au spectacle il y a d'un côté les acteurs et de l'autre les spectateurs. De tout temps les Bretons ont été créatifs, que ce soit au niveau du chant, de la poésie ou de la broderie. Idem pour la scène. Cette vision de la danse bretonne, c'est aussi de la créativité. A War'! Leur on essaie de faire de la scénographie, comme le dernier spectacle « Kalon an Dans », derrière laquelle il y a un message, celui d'une Bretagne profonde qui a évolué.

**Le P.B. :** Le travail de chorégraphie auquel on assiste dans les cercles actuels, ne dénature-t-il pas la danse traditionnelle ?

**A.P. :** C'est effectivement un risque. Mais il ne faut pas oublier que de tout temps, la danse a évolué même au siècle dernier. J'estime qu'on peut faire évoluer la danse sur scène, à condition de ne pas faire n'importe quoi, uniquement pour faire du paraître. Un spectacle ne doit pas être seulement visuel, il faut en ressortir avec le sentiment d'avoir appréhendé une partie de la culture bretonne. Donc je dis oui à la chorégraphie, mais en étant mesuré.

**Le P.B. :** Il existe deux fédérations, Kendalch et War'! Leur. Pourquoi et quelles différences entre elles ?

**A.P. :** La toute première fédération, c'était Kendalch. Puis à côté s'est

créée BAS pour la musique. En 66-67, il y a eu scission suite à des querelles de personnes, et Paul Morin, un Vannetais, a fondé War'! Leur avec sept groupes au départ. A l'heure actuelle il y a autant de groupes dans chaque fédération.

La grosse différence entre elles, c'est le fait que chez Kendalch il y a des concours de danse pour attribuer des classements entre groupes, alors que chez nous on n'en veut pas. A titre personnel je suis plutôt pour les concours individuels, car ils n'engagent que la personne. De plus les concours intergroupes génèrent davantage de problèmes que les concours individuels, les classements provoquant parfois des larmes chez les plus jeunes, et à mon avis, on ne fait pas de la danse pour pleurer.

A War'! Leur on fait une espèce de contrôle continu des groupes. Cela dit, il y a des choses intéressantes dans le rôle d'un concours, ça soude les gens, ça fait discuter et avancer. Au final, on fait la même chose qu'eux, mais de façon différente.

**Le P.B. :** Quelle est la place de la formation dans le travail mené par les fédérations ?

**A.P. :** A War'! Leur environ 70 % du travail est consacré à la formation. C'est le rôle des permanents comme moi de passer dans les groupes pour les aider, de mettre en place des journées d'étude, aussi bien pour les cercles que pour les autres, notamment en relation avec le Centre Breton d'Art Populaire de Brest. Et puis le travail auprès des enfants est aussi très important. La moitié de mon travail se fait avec les écoles. Depuis 10 ans, j'ai touché 3.000 élèves dans 60 écoles, ce qui représente plus de 2.000 interventions de 3/4 d'heure.

**Le P.B. :** On assiste à un engouement pour les festoù-noz, notamment chez les jeunes. A quel répond le fest-noz dans la population, et cet engouement sera-t-il durable ?

**A.P. :** On constate après le creux des années 80, un redémarrage très fort. Personnellement je pense que ce sera un mouvement durable, car il

y a un tel potentiel de gens ! Ce n'est pas une mode éphémère, c'est un effet de masse, et il n'y a pas que ça. Aujourd'hui en Bretagne de nombreuses personnes travaillent en interaction sur la culture bretonne dans des domaines très variés. Maintenant quel aspect cela va-t-il prendre ? Au fest-noz les groupes musicaux actuels, qui aux côtés des sonneurs ou des chanteurs, plaisent beaucoup, font changer la danse petit à petit, en introduisant des tendances harmoniques ou rythmiques nouvelles. Pour ma part je reste attaché à des groupes comme Skolvan, Storan ou Skeduz, car dans ceux-ci, il y a des gens capables de jouer en couple ce qui n'est pas le cas pour tous.

**Le P.B. :** Pour finir, comment vois-tu l'avenir de la danse bretonne ?

**A.P. :** Je ne sais pas quel visage elle va prendre dans les années à venir mais je suis optimiste. La danse s'est depuis quelques années très urbanisée, témoin le premier fest-noz internat à Quimper.

En Bretagne les gens ont du mal à se mettre d'accord. Concernant la danse, il y en a qui poussent, comme Roland Becker ou J. Louis Le Vallé-gant pour la musique, mais il y en a aussi qui tirent, qui ne veulent pas que ça avance, qui n'ont pas envie de voir les choses évoluer trop vite. Malgré tout, cela se passe assez bien, car il y a à peu près le même nombre de personnes dans chaque camp : celui des « trad » et celui des « évolutifs »...

Tant qu'il y aura des gens qui font au fest-noz avec passion, pour le simple plaisir de s'exprimer et tant qu'il y aura du monde à vouloir faire de la mise en scène, même si ça va quelquefois trop loin, l'équilibre sera trouvé. Je redouterai plus de ne voir qu'un seul courant perdurer.

De plus, peut-être qu'à vouloir être trop trad, pur et dur, on étouffe sa propre culture. C'est un danger dont il faut être conscient.

Quant à moi, j'essaierai toujours de donner aux plus jeunes tout ce que j'ai eu la chance d'apprendre. La culture bretonne est une tradition vivante, et qui dit vivante, dit que ça doit se perpétuer.

Propos recueillis par  
Philippe COUSIN

## Livres

### ◆ Les enragés de la République

Dans un petit essai incisif et fort bien documenté, Hugues Jallon et Pierre Mounier analysent avec brio la montée du courant national-républicain, de ces "enragés de la République", qui à droite comme à gauche, ne cessent d'en appeler, au travers de formules incantatoires, à la mobilisation de tous pour défendre un modèle politique français considéré comme un idéal et un horizon indépassable. Est plus particulièrement étudié le cheminement qui a conduit une partie de la classe politique et de l'intelligentsia de gauche, de Régis Debray à Jean-Pierre Chevènement en passant par Max Gallo, Jean-François Kahn et Elisabeth Badinter, à se croiser pour la République, envisagée comme le dernier rempart face au chaos. On peut dater de 1989 la véritable éclosion de ce courant de pensée dont les figures de proue, désorientées par les réorientations idéologiques de l'ère mitterrandienne et de la marchandisation du monde, vont voir dans les célébrations du bicentenaire de la Révolution l'occasion d'un retour aux sources, d'une réaffirmation du modèle républicain, de ses valeurs et de son caractère universel. "La Révolution française est interminable" répondra alors Régis Debray à un François Furet jugé trop fidèle. La même année, l'"affaire du foulard" amènera les nationaux-républicains à considérer que, non seulement la République est assésée, mais qu'elle est également minée de l'intérieur, y compris dans ce qui en constitue le socle - l'école -, par le retour de l'obscurantisme religieux et de la fragmentation identitaire. De 1992, année de création du Mouvement des Citoyens, à 1999 et à l'affaire symbolique de la parité, l'essor du courant national-républicain de gauche ne se dément pas. Animé par des personnalités incontestablement talentueuses, il manifeste une vitalité intellectuelle attestée par une multitude d'ouvrages, dont certains ont allure de catéchisme ("La République expliquée à ma fille" de Régis Debray, "L'Amour de la France expliqué à mon fils" de Max Gallo). Imposant la "sécurité", rebaptisée "ordre républicain", comme une valeur de gauche, jetant l'anathème sur des adversaires qualifiés d'"adeptes des tribus", taxant la décentralisation de néo-féodalisme, organisant la réhabilitation systématique des grandes figures républicaines (Jules Ferry, Clemenceau) et, plus largement nationales (de Clovis à De Gaulle en passant par Napoléon), les nationaux-républicains vont connaître une dérive idéologique fort bien mise en exergue par les deux auteurs. Notamment lorsque Régis Debray oppose de manière inépuisable République et Démocratie, là où chacun s'accordait jusqu'alors à voir une complémentarité : "Chacun connaît des morts pour la patrie et des martyrs de

### ◆ La Bretagne et l'affaire Dreyfus

La Bretagne n'a jamais été à l'écart des grands courants d'opinion. Aussi est-il normal qu'elle ait été plutôt anti-dreyfusarde, comme la grande majorité de l'opinion dans l'hexagone. C'est ce qu'étudie avec brio l'historien Jean Guiffan dans son nouvel ouvrage, paru chez Terre de Brume. Toutefois, elle l'a été bien moins que nombre d'autres régions, l'hostilité à Dreyfus étant beaucoup plus le fait des villes que des campagnes.

Même avant le procès en révision de la célèbre affaire, à Rennes, les passions se déchaînaient ici, aussi, notamment dans les grandes villes de l'Est de la Bretagne.

C'est à Rennes également que fut fondée la première section non parisienne de la Ligue des Droits de l'Homme, en janvier 1899. Jean Guiffan parcourt de nombreux hebdomadaires qui font souvent référence à Dreyfus, avec moins de passion et de violence, cependant, que la presse quotidienne.

On redécouvre aussi combien l'hostilité antisémite était répandue également dans les milieux républicains et de gauche, où la défense de Dreyfus a souvent été bien faible. On ne s'étonnera pas non plus de l'ampleur du sentiment antijuïdaïque dans

les milieux conservateurs traditionnels, souvent catholiques.

Mais rien ici à voir avec la vague nationaliste antisémite qui faisait affluer à Paris une grande majorité de candidats de la Ligue antisémite de France. C'est d'une comparaison qu'aurait parfois eu besoin le lecteur pour mieux comprendre et évaluer.

Jean Guiffan nous présente aussi la Bretagne comme un bloc conservateur monarchiste. Pourant, l'Ille-et-Vilaine a été le premier département républicain de France, dès 1872, et le Finistère et les Côtes-du-Nord ont suivi assez rapidement.



Les campagnes du pays nantais et du Morbihan oriental, elles, correspondaient bien au tableau de l'historien nantais. Le dernier chapitre traite des Bretons et de l'affaire Dreyfus. Il est très éclairant sur les différentes attitudes et la timidité des Dreyfusards.

Une étude sans concession, très vivante, suivie d'annexes inédites, avec l'évocation d'un Dreyfusard devenu célèbre dans la Bretagne d'aujourd'hui : Jean-Marie Deguignet. (272 pages, 119 F).

Jean-Jacques MONNIER  
(1) Au moment de l'affaire Dreyfus, la Bretagne élit 32 députés républicains sur 46.

### ◆ Les contes populaires de F. Cadic



Fanch Postic poursuit la publication de contes et légendes collectés par l'abbé Cadic dans le Morbihan. Nous avons déjà présenté cet ecclésiastique, fondateur de la paroisse bretonne de Paris, dont il resta le directeur jusqu'à sa mort, en 1929. C'est

d'abord pour ses paroissiens de l'émigration qu'il a collecté nombre de contes et de chansons dans son Morbihan natal. Le 3<sup>e</sup> volume rassemble des contes religieux, des contes réalistes, des histoires d'ogres, et des contes facétieux, 107 au total. L'irrespect est partout : vis-à-vis de St Pierre, qui reçoit des coups, vis-à-vis du diable, régulièrement berné, tout comme le seigneur. La fantaisie et l'imagination des conteurs bretons s'en donnent à cœur joie. (332 pages, 125 F).

J.J.M.

(La découverte éditeur, avril 1999, 42 F).

Ronan DIVARD

## P.B. Services

### Revue "Hopala !"

La revue *noir/blanc* dont nous avons parlé dans notre numéro d'avril a dû changer de nom, car ce titre était déjà pris ! Elle s'appelle désormais *Hopala ! Débats de Bretagne et d'ailleurs*. Son adresse ne change pas : BP 27, 29470 Plougastel.

### 2<sup>e</sup> salon des brasseurs bretons

L'association "Enez du" organise le 2 et 3 octobre au Palais des Congrès de Lorient, un salon d'automne des brasseurs bretons. Le samedi à 18 heures aura lieu un concert de chants de marins suivi d'un grand fest-noz avec Strobine, les frères Dréan, etc.

Le dimanche le salon regroupant les douze brasseurs bretons aura lieu à 10 heures. Animation musicale et dégustation. Yann Ber Kemener, auteur du livre "Bières et brasseurs de Bretagne" (Ed. Skol Vreizh) sera présent.  
Renseign. 02 97 05 77 27.

### Carte murale

Les Éditions TES de St Brieuc proposent une double carte murale en breton. Sur une face on trouve "Les Langues d'Europe" et sur l'autre "Les États du Monde". Les deux planches ont été réalisées par Thierry Gauthier, cartographe.  
Commandes à TES, 02 96 68 14 50.

### Fête des arts du Taureau

Aux halles de Guerlesquin (29) du 3 septembre au 3 octobre 99, les week-ends et les lundis et mercredis, de la poésie - soirée le 17 septembre - de la peinture, de la sculpture, présentées par l'Académie du Taureau.

### Festival des musiques celtiques

L'association pour les échanges culturels et la solidarité de Guéret et de Brest organise du 17 au 19 septembre 99 un festival des musiques celtiques à Guéret (23).

Ce festival est le prétexte à un échange des cultures bretonnes et limousines et à pour but de favoriser l'accès à la culture d'un maximum de personnes vivant dans l'exclusion et préparé à un coût le plus bas possible.

Parmi les groupes et chanteurs bretons invités : Diwall, Skolvan, Forzh penaos, Angel IK, Diaouled ar Menez, etc. Des groupes limousins ont proposé aux groupes bretons de les héberger : il s'agit bien d'un échange de culture et cela promet quelques beaufs-surprise !

Pour tous renseignements : Abily Noël, tél. 02 98 42 52 16.

### Festoù-noz

● Le 4 septembre, fest-noz de La Blanche Épine, à CHATEAUBRIANT (44)  
Organisation : Cercle celtique de Chateaubriant.  
Tél. 02 40 28 10 89.

● Le samedi 11 septembre, salle du Chapeau Rouge à QUIMPER, avec Penn Golo, Kaol-Kozh et les frères Quere.  
(Organisé par Amnesty International).

● Le samedi 18 septembre, à POULLAOUEN (29), dans le cadre des animations prévues pour le 10<sup>e</sup> anniversaire de Dans Tro, les

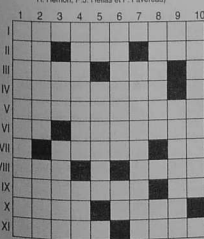
10<sup>e</sup> nuits de la gavotte avec Ehrel-Le Buhe, les frères Quere, Guern-Hourmant, Troade-Le Roux, Le Bihan-Molard, Crepillon-Bigot, Sohier-Le Strat, Le Valjean-Lefebvre-Marchant, Termajik, Joun-Sibénil, Malrieu-Urvoy-Volson... Également au programme de ce dixième anniversaire un stage de gavotte des montages, une randonnée musicale, un repas musical le dimanche ainsi qu'un fest-dez de clôture.

● Le samedi 24 septembre, au centre Culturel de MORDELLES (35), avec Koskerien et les musiciens du Cercle Celtique de Rennes.

## Mots Croisés Bretagne-Celtie

n° 117

(Certains mots sont en breton - Réf. : dictionnaires de R. Hénon, P.J. Hélias et F. Favereau)



**HORIZONTALEMENT** : 1. Peut s'appliquer au choix à des bateaux, des pêcheurs ou des ouvriers. - II. Article. Aber galicien. Quand la mer se retire. - III. Inversé : S'il avait été inventé avant 1858, cet acronyme aurait sans doute été appliqué par certains spectateurs à Jean-Marie Le Bris et son plaigneur. Un pays en pleine mutation. - IV. Pour lui, la tulle ne sert pas de couverture mais de berceau. - V. Ont longtemps joué un rôle important dans la prospérité de Locronan. - VI. Né à Fougerès en 1912, ce cinéaste est notamment l'auteur de Judex (Initiales inversées). Peu utiles au postier breton. - VII. Résidence estivale. Au cœur de Blain. - VIII. Déesse celte. Le plus précieux est à coup sûr notre BZH. - IX. Berceau pour Charette. La moitié d'un. - X. Commun au grand saint breton et au tuteur de la duchesse Anne. Au bord d'un fameux golfe ou entourée d'eau, suivant le sens. - XI. Est reconnue comme l'une des plus belles rivières de France. Sur la précédente, prend un t.

**VERTICALEMENT** : 1. On a pu dire que c'était la commune la plus viticole de France. - 2. Notre duchesse pour les intimes. N'importe plus personne à St Coultz. - 3. Ce que n'est pas la pauvreté. Leur douceur est aussi leur faiblesse. - 4. Victimes des courants;

Tête de Turk. - 5. Lettres de Brin. Esthétiquement, on est en droit de le préférer irlandais. - 6. Moins en vue de nos jours qu'à l'époque de l'Edri de Nantes. En tout cas, n'a plus rien à craindre de la pluie. - 7. Tel le grand-père de la mère, de Victor Hugo, par exemple. - 8. Comment ne pas l'être en découvrant la Roche-aux-Fées? A moitié nu. - 9. Ce montagnard écossais est le héros d'un roman de Walter Scott (Initiales). D'autant plus nécessaire lorsqu'il s'agit de mines. - 10. Les raisons de cette guerre se trouvaient notamment en germe dans l'activité de certains trafiquants nantais.

Mikaël ERWAN

SOLUTION du n° 116

**Horizontalement** : I. BEAUMANOIR. - II. RINES. URU. - III. OG. INSPIRE. - IV. CERVOISE. - V. EWNEIS (SIÈNE). SAL. - VI. LI. ROTI. - VII. IE. SUARES. - VIII. DE. NIVER. - IX. NOEL. CER. - X. DEIL. ENAOU. - XI. EDZEN. NNAN (NANN).

**Verticalement** : 1. BROCELANDE. - 2. EUGENIE. OEO. - 3. AI. RN. DEIZ. - 4. UNIVERSELLE. - 5. MENOIOU. - 6. ASSISTANCE. - 7. P.S. IRIEN. - 8. OUES. EVRAN. - 9. IBR (BRI). ANSE. (OA) (CAN). - 10. RUELE. REUN.

**Courrier**

"Je viens de recevoir le numéro de juin, que j'ai eu, comme d'habitude, grand plaisir à lire, surtout les excellents articles de K. Guyonvarc'h. J'ai noté aussi les ouvrages de F. Carré sur les pathologies des Bretons (...)"

Mais comment pouvez-vous laisser croire à vos lecteurs que l'Amérique, c'est l'enfer et pire : c'est du moins ce qui ressort de l'article de Y. Fidvet (de l'Etat pénal à l'Etat carcéral). Certes je suis habitué à trouver dans le PB de petites pointes anti-USA (tant pis, on ne peut pas plaire à tout le monde !) mais d'assertions stupéfiantes de bêtise ("si le taux de chômage américain est bas, c'est... parce que les prisons sont pleines") en propos venimeux ("funeste modèle... dérivés honteuses), ces propos me paraissent indignes d'une publication sérieuse. Au moins tonton Job lui, annonce la couleur : c'est pour rire !

A quant un article mieux documenté et mieux pensé sur la société américaine ? (...)"

F. Roparz Carré, Inverness (Floride)

"La lecture du Peuple Breton, magazine intéressant et bien maqueté, est toujours un plaisir.

En tant qu'adhérent du Mouvement des Citoyens, j'en retire en plus la satisfaction qu'on y parle plus que partout ailleurs de mon organisation politique et de son président qui a même régulièrement droit à quelques dessins.

Vous avez bien raison de signaler en édité que JP Chevénement est un ennemi de la Bretagne, et vous auriez dû l'illustrer par son choix de Belle-Ile pour se remettre de son accident opératoire de septembre 98 (...)"

Jean-Michel Dejenne, Saint-Herblain (44)

La belle affaire ! Depuis Flaubert et Mérimée, la Bretagne en a connu de ces touristes qui apprécient les paysages bretons pour mieux mépriser ses indigènes ou... ses "pèlerins".

"En lisant le PB de juillet-août 1999 quelle ne fut pas ma surprise en découvrant, en dernière page de couverture, le logo de la région administrative Bretagne (...). Si le festival interceltique de Lorient, se faisant arroser par les subventions de sa région administrative, la remercie en publiant son logo, cela fait partie du contrat publicitaire (...).

Maintenant, je ne comprends pas pourquoi "Le Peuple Breton" publie dans ce numéro d'été 99 l'affiche du Festival avec le logo de la région administrative, symbolisant clairement les quatre départements, alors que ce logo n'apparaissait pas dans le numéro d'été 98 publiant la même affiche (...).

C'est renier un combat de plusieurs années (...)"

Daniel Houquet, Saint-Nazaire

Nous ne renions, bien sûr, rien du tout. La raison de la parution de ce logo est simple : il figure sur la publicité que le Festival de Lorient nous a transmise en 1999. Cela fait partie du contrat publicitaire...

Cela dit, vous nous paraissez bien injuste en parlant du FIL "se faisant arroser par les subventions". A Lorient, les recettes assurent 73 % du budget du festival quand elles ne représentent pas 20 % en Avignon.

"Voici mon réabonnement avec un p'tit plus qui est ma contribution pour que la "voix" du pobl vreizh se fasse entendre un peu plus !"

Hervé Le Guillerm, Saint-Malo

"Les chasseurs qui se disent amoureux de la nature ont-ils pensé à la terreur qu'ils répandent dans la faune ?

Il faut se promener dans les champs et les bois la veille de l'ouverture de la chasse et dès le lendemain de cette ouverture pour s'apercevoir du stress qui s'est emparé de tous les animaux (...) et cela dure pendant toute la période de chasse et plusieurs mois après la fermeture (...).

Quand à la pollution, à raison de 40 grammes de plomb par cartouche utilisée, cela fait combien de tonnes de plomb éparpillées dans les champs, dans les rivières, à chaque période de chasse ?"

Joseph N., Pontivy

**Abonnez-vous au Peuple Breton !**

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

- Souscrit un abonnement ou un réabonnement
- tarif normal : 160 F
- tarif de soutien : à partir de 180 F
- étranger : 200 F et plus
- étranger par avion : 230 F et plus
- à partir de N° \_\_\_\_\_ inclus

- Prélèvement automatique mensuel
- minimum 15 F
- de soutien : 18 F - 20 F - 30 F
- (Joindre un relevé d'identité bancaire)

- C-Joint le règlement par :
  - chèque postal
  - chèque bancaire
  - mandat-lettre
- à l'ordre de "Peuple Breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76

SEDRENN : «De l'autre côté» (Keltia Musique, KMCD 96)



"J'aime le monde entier parce que tu en fais partie..." C'est sur cette chanson d'amour grecque ou message universel que se termine «De l'autre côté», le nouveau disque de Sedrenn. Christine Merienne et Elisa Vellantini reaffirment ainsi leur vision d'une musique bretonne largement apte à intégrer expériences et influences multiples. Subtilement soutenu par le guitariste d'Arnaud Ruest, le duo de harpes et voix nous promène tranquillement dans un répertoire d'une grande diversité. En français ou en breton, en grec ou en anglais, la balade suit un cours quelquefois inattendu mais très attachant. Et rafraîchissant ! Traditionnels bretons et poèmes grecs s'effacent devant Yeats ou Youenn Gwernig. L'accent sonne jazz ou slave, la mélodie celtic s'ouvre aux vents du sud.

Par leur créativité, par leur inspiration, Christine et Elisa s'imposent sans peine et confirment l'intérêt suscité par leur premier album, «Chemin faisant...». Une route qui devrait les mener loin.

**BAGAD KEMPER** : «Hep Diskrog» (Keltia Musique, KMCD 100) Le souffle. L'émotion. Le souffle de l'émotion. Tout a déjà été dit et écrit sur le renouveau des bagadoù, leur créativité, leur volonté d'ouverture «à l'encore» ou leur perfectionnisme. Le Bagad Kemper symbolise tout cela à la fois et ce n'est pas pour rien si l'ensemble quimpérois a remporté 16 fois le titre de Champion de



**Teulaouit**

par Pierre Morvan

Bretagne depuis qu'il s'est classé en première catégorie, en 1968. Coiffés au poteau par Lokaal Mendon et Pontivy cette année à Lorient, les Quimpérois ont encore beaucoup de choses à nous dire et à nous apprendre et nous réservent bien des surprises. Ce n'est pas pour rien non plus si leur dernier disque s'intitule «Hep Diskrog», sans relâche... Et des surprises, ce CD n'en est pas avare, qu'il s'agisse de la reprise d'«Eliz Iza», de «C'hoaradeg», une époustouflante composition du nouveau Penn Soner du Bagad, Jean Louis Henaff, ou encore d'«Emotional Allegiances», un titre composé et écrit par Johnny Clegg, et que le Zouloù blanc interprète ici avec le Bagad. «Hep Diskrog» ? Un concentré de sensations fortes.

**FEST E ROAZHON** : (Distribution Keltia Musique, M 312 - RSCD 243)



Une compil' de plus. Oui, mais celle-ci présente l'intérêt d'attester que la Bretagne se bouge de l'ouest à l'est (et réciproquement) et que la scène rennaise n'est pas en reste. «Fest e Roazhon» nous fait découvrir quelques uns des piliers des fêtes de nuit rennaises, de Korm a Badadao I en passant par le duo Pennault (accordeons) ou, en kan ha diskann, le couple Ariane Guguen et Rozenn Morvan. La vraie révélation de cet enregistrement sera sans doute le groupe Kendon, pour l'esprit et la qualité de leur interprétation. A suivre.

**TEUZ** : (TZ 0599) C'est magique ! Un simple coup de sonnette vous permet d'entrer dans le monde des Teuz et de faire connaissance avec quelques spécimens du petit peuple des



musiciens-lycéens qui, en animant nos nuits bretonnes, les illuminent d'espoir. Tout a fait représentatifs de cette nouvelle génération qui émerge et s'impose, de samedi soir en samedi soir, les musiciens de Teuz savent s'y prendre pour lancer les danseurs dans de savantes et joyeuses sarabandes : le fameux «Andro des Canards», la «Paurlette pour Letrims» ou le «Cercle Circassien» de ces Teuz paimpolais ne vous laisseront sûrement pas de bois. Etienne Kerbaul (clarinette, biniou, bombarde), Julian Loiseau (accordeon), Igor Connan (bodhran) et Julien Antoine (guitare), bientôt rejoints par Thomas Bocher (flûte), en témoignent déjà d'une belle maturité musicale, nous promettement encore nombre de soirées ensorcelées, de fêtes endiablées.

**SKEDUZ** : «Liviu» (Keltia Musique, KMCD 98) Avec «Rag ar plinn», prix du



meilleur premier album «Produit en Bretagne» en 98 (99 a vu couronner Annie Ebrat et Ricardo del Fra, Anjel I. K. et Loened fall), Skeduz annonçait déjà la couleur et se posait comme l'une des valeurs montantes parmi les (fort nombreux) groupes de fest noz.

Avec «Liviu», la formation de Dede Thomas et Yvon Lefebvre fait davantage que contortier ce prestige et nous offre tout de go un grand disque. Ici, la musique coule de source et le pas des danseurs ne risque pas de s'égarer. Le groupe n'oublie jamais sa vocation première qui est bien de faire danser mais sait enrichir sa musique d'arrangements originaux et soignés. Et les couleurs ne sont pas seulement celles que chante superbement en breton («Liviu»), avant de les dire en français («Couleurs»), Manu Lann-Huel, venu en invité, en ami. «Da blec'h a ya gwad ruz an den' Skulhet gant pabla a bep seut livu».

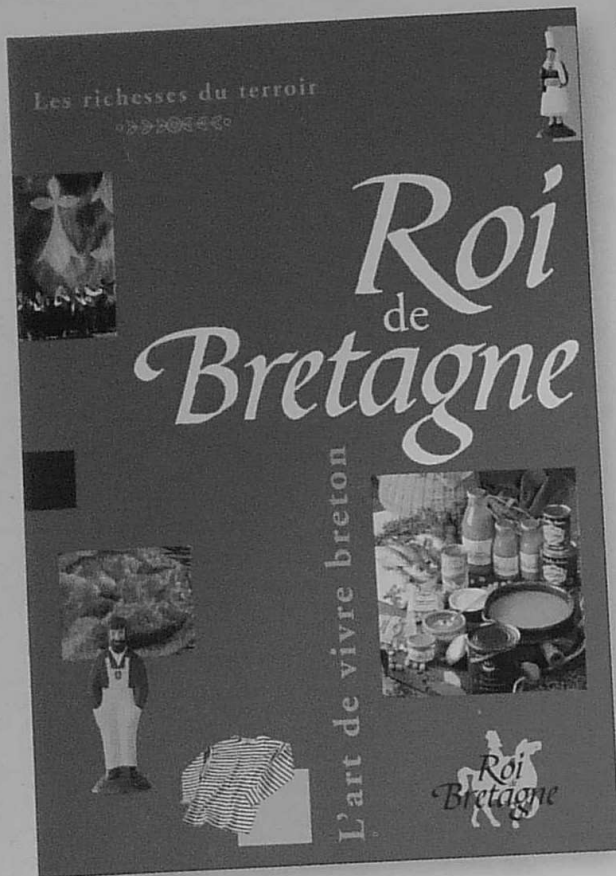
Tout en marchant dans les pas de grands groupes tels que Skavan ou Stonan, Skeduz qui vient de s'étoffer avec l'arrivée d'une basse (Hilaire Ramal) et de percussions (Stéphane Sotini), apporte sa touche personnelle. «Liviu» voit se succéder suite plinn, ronds de Loudeac ou hanter fisel subtilement ornements pour se terminer sur un hommage à Hervé Le Meur, qui a tant donné à la musique bretonne (et au Bagad Kemper !). Brillant.

**KURUN** : «Kaj Meji» (Dedlic, Distribution Sony Music, DIC B 11632) Touche personnelle aussi avec



Kurun, que Jean Michel Vaillon n'hésite pas à présenter comme «l'un des groupes les plus marquants de la musique bretonne». Il faut dire qu'ici - et ceci explique sans doute cela - c'est la flûte celle de Yann Cariou, qui donne le ton, associée à la guitare de Roland Coq, à la bombarde et au biniou de Yann Fanch Le Coz et aux percussions de Pierre Le Toux et appuyée par quelques invités de marque. En mêlant intimement tradition et création, les musiciens de Kurun apportent à leur tour leur pierre à l'édifice. Et ils le font sans perdre de vue (ni d'ouïe) le rythme de la danse. Kurun sait faire rimer qualité et personnalité et nous le confirme avec ce (second) disque abouti.

# Le goût de l'authentique



Bienvenue à bord !

Inoubliable et authentique, la Bretagne vous manque ? Vous en rêvez ? Eh bien sachez que désormais, la retrouver est à tout instant chose facile. Voyez, en 56 pages riches et colorées, ce qu'elle fait de mieux : son art de vivre ! Découvrez le nouveau catalogue Roi de Bretagne : un guide chaleureux grâce auquel vous pourrez mieux connaître, commander et recevoir chez vous, à tout instant, les richesses et les curiosités de ce pays marin, les saveurs authentiques de son terroir, et les échos bien vivants de sa culture.

Embarquez pour la Bretagne !



Breiz profet deoc'h en he fezh\*

\* La Bretagne tout entière s'offre à vous.

Des pulls marins pour grands aux petites  
chaussettes d'enfant, en passant par  
les crêpes, les biscuits et le kouign amann,  
les cidres et les bières, les eaux de vie,  
les confitures, les caramels au beurre salé  
et les algues marines, sans oublier les livres,  
les santons, les produits de thalasso,  
et même les cornemuses !...



Roi  
de  
Bretagne

Mr  Mme  Mlle

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : .....

Le catalogue est disponible dans les magasins

Roi de Bretagne ou par correspondance en retournant  
ce coupon-réponse ou sa photocopie à :

◊◊◊◊◊◊◊◊◊◊ Roi de Bretagne

Illien ar Gwen - 29470 Plougastel Daoulas  
Tél : 02 98 30 60 60 - Fax : 02 98 40 60 53

Je désire recevoir le catalogue Roi de Bretagne au prix de 25 F  
(remboursés dès ma première commande). Ci-joint mon règlement par  
chèque bancaire à l'ordre de Roi de Bretagne ou en timbres-poste.